

a&t

Dossier

Déserts architecturaux ?



Global Architecte

L'ensemble de vos activités
couvertes en un seul et unique contrat

Une protection complète adaptée à vos risques

Une gestion simplifiée avec une déclaration annuelle unique

Une tarification sur vos honoraires réels



L'Auxiliaire, assureur des professionnels du BTP.

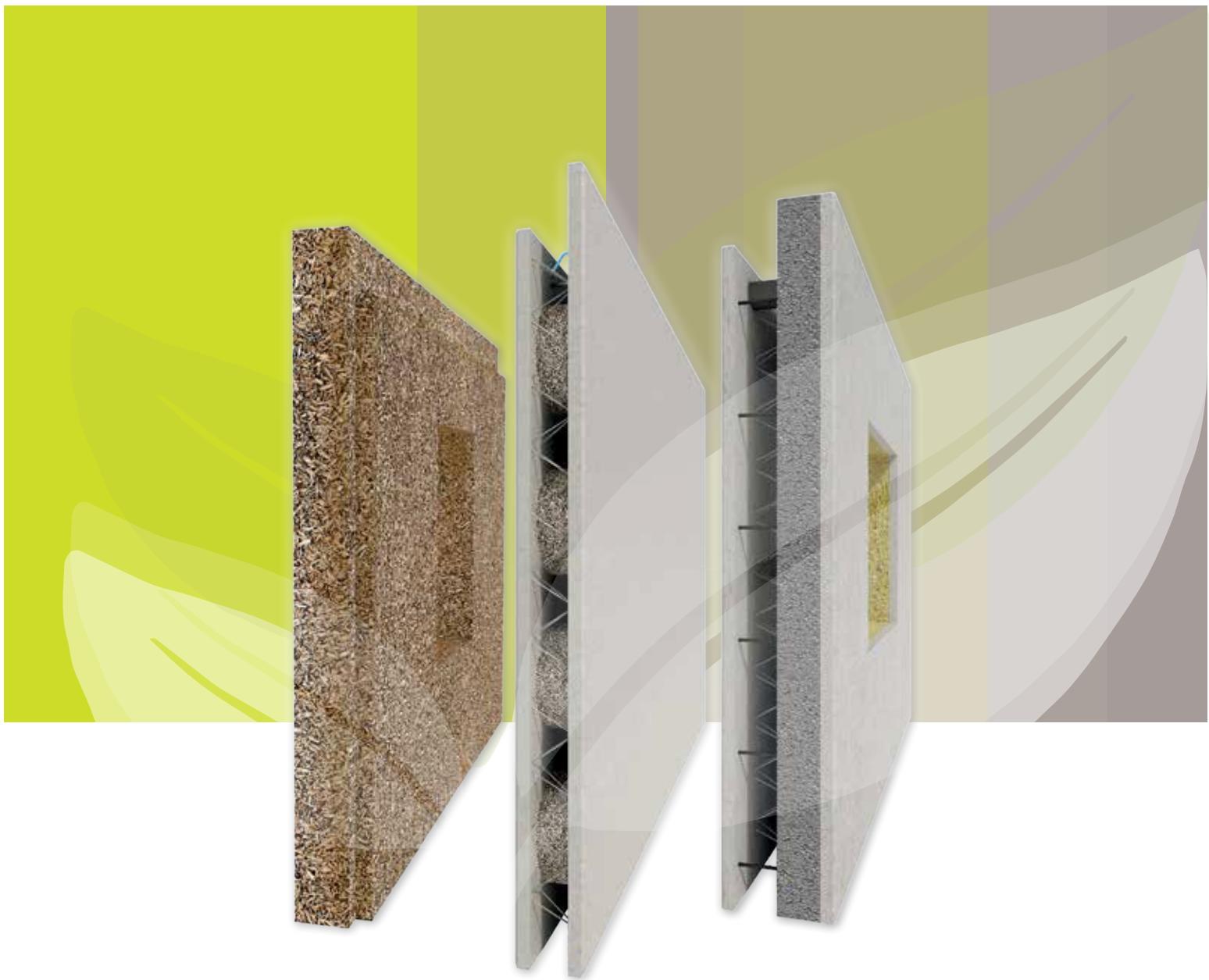
Retrouvez-nous sur www.auxiliaire.fr

Flashez pour découvrir !

L'Auxiliaire – siège : 20 rue Garibaldi - BP 6402 - 69413 Lyon Cedex 06

Mutuelle d'assurance des professionnels du bâtiment et des travaux publics - Société d'assurance mutuelle
à cotisations variables régie par le code des assurances et exonérée de plein droit de la TVA - Siège : 20 rue
Garibaldi - BP 6402 - 69413 Lyon Cedex 06 SIREN 775649056 - code APE 6512Z - 04 72 74 52 52
auxiliaire@auxiliaire.fr - Document à caractère publicitaire - crédit : ©Envato

l'Auxiliaire BTP
L'assurance toujours à votre hauteur



Les bons murs, au bon endroit !

Produits industriels, réalisés sur-mesure, bas carbone et intégrant des matériaux biosourcés,
à utiliser seuls ou à mixer selon les exigences de vos projets.



Mur porteur
en béton de bois
ép. 24 ou 30 cm
*Epaisseur 30 cm



Mur structurel
en béton Bas Carbone
et galettes de béton de bois
ép. 18 à 30 cm
*Epaisseur 20 cm



Isopré Bas Carbone
mur structurel tout-en-un
isolant intégré, prêt à peindre
et entièrement paramétrable
ép. de 32 à 50 cm

www.spurgin.fr

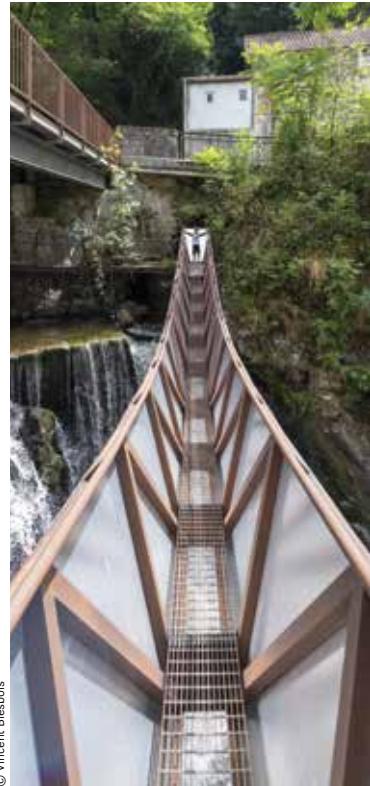




ARCHITECTES, CONCEPTEURS, QUEL QUE SOIT VOTRE TERRAIN DE JEU, NOUS FAISONS ÉQUIPE.

Depuis près d'un siècle nous sommes engagés **exclusivement** aux côtés des métiers de la conception : architectes, bureaux d'études, économistes de la construction, paysagistes, architectes d'intérieur. Notre expertise s'est bâtie avec vous, vos projets et vos expériences. Nous connaissons intimement votre métier pour mieux vous assurer et vous défendre.
Ensemble, nous formons la meilleure des équipes pour relever vos défis.

Découvrez tout ce que la MAF peut faire pour vous sur : maf.fr



© Vincent Blesbois



© Clément Guillaume



© Vladimir de Mollerat du Jeu

Édito

2026 s'annonce comme une année charnière pour le Conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes. Elle se déployera dans un contexte marqué à la fois par des enjeux territoriaux, des mutations technologiques profondes et une ambition renouvelée : celle de permettre aux architectes de produire mieux et de réaffirmer leur place légitime au cœur de la société.

L'architecture ne saurait se réduire à l'acte de construire. Elle est, avant tout, un service d'intérêt général, au service des territoires, de leurs habitants et de leur qualité de vie. À ce titre, la situation nationale des CAUE – Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement – appelle une vigilance collective. Acteurs essentiels du conseil aux collectivités et aux particuliers, ils constituent un maillage territorial indispensable. Or, les incertitudes budgétaires et les baisses de dotations fragilisent aujourd'hui ces structures, mettant en péril leur action de proximité.

Face à ces enjeux, l'ensemble de l'écosystème architectural doit se mobiliser. Défendre les CAUE, c'est défendre une architecture accessible, un aménagement du territoire cohérent et équitable. C'est préserver un cadre de vie de qualité pour tous. Le Conseil régional de l'Ordre réaffirme son engagement à leurs côtés, en sensibilisant élus et collectivités, afin de garantir la pérennité de ces outils essentiels.

Parallèlement à ces enjeux de terrain, un nouveau défi s'invite dans nos agences : l'intelligence artificielle. Loin d'être une projection lointaine, l'IA s'inscrit désormais dans le présent de nos pratiques. Elle constitue un levier puissant pour enrichir les réflexions, optimiser les processus de conception et ouvrir de nouvelles perspectives.

Pour autant, l'IA ne saurait se substituer à l'intuition, à la sensibilité, ni au dialogue avec le contexte et les usages. On peut l'envisager comme un levier au service du projet, offrant aux architectes un moyen supplémentaire d'exercer leur maîtrise et leur pilotage. Innover, sans renoncer à l'ancre territorial ni à la dimension vernaculaire de l'architecture, tel est l'enjeu.

C'est en restant profondément ancrés dans la réalité de nos territoires, tout en étant ouverts à l'innovation, que nous continuerons d'affirmer la pertinence, la responsabilité et l'avenir de notre métier.

Véronique Baille,

Présidente de l'Ordre des architectes
Auvergne-Rhône-Alpes

ORDRE
DES
ARCHITECTES



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ARCHITECTURES & TERRITOIRES

ÉDITION : Conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes – 7, rue Duhamel 69002 Lyon – 04 78 29 09 26 – revue@croa-ara.org

DIRECTRICE DE PUBLICATION : Véronique Baille **RÉDACTRICE EN CHEF :** Joëlle Lechuga **COMITÉ DE RÉDACTION :** Géraldine Baud, Sarah Bigot, Vincent Brugerolles, Florence Delomier-Rolin, Guillaume Laval, Anne Montriel et Stéphanie Perrin-Chanel. **RÉDACTION :** Nicolas Pissis (NP), Anne Rolland (AR) **RÉGIE PUBLICITAIRE :** France Édition Multimédia – Françoise Romeu – 04 49 24 01 74 – fromeu@franceedit.com **CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION :** Oxygène – contact@oxygene-graphisme.com **IMPRESSION :** dans le Puy-de-Dôme chez Decombat

PHOTO DE COUVERTURE : École de musique, danse et théâtre de Sallanches (74), LINK et DLD architectes / © Salem Mostefaoui

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2026 – ISSN : 3003-1109

Les temps forts du Conseil régional de juillet à décembre 2025

Mais que fait l'Ordre ?



17 juillet

Conférence sur la réglementation des risques à Valence (26)

Dans les locaux de la Fédération du BTP Drôme-Ardèche, le Conseil régional a organisé cette formation présentée par Nicolas Fauchille, Pierre Fabrèses et Clément Vincent, collaborateurs d'Alpes Contrôles. Ce temps d'information a permis de rappeler la réglementation relative aux garde-corps ainsi que de présenter de manière détaillée les attestations à fournir en phase de dépôt de permis de construire et lors de la déclaration d'achèvement des travaux (DAACT).

17 juillet

Découverte de l'Unité d'habitation et du patrimoine Le Corbusier (42)

Lors de cette soirée d'été à Firminy, une trentaine d'architectes se sont réunis pour visiter la Maison de la culture, l'église Saint-Pierre et l'Unité d'habitation de Le Corbusier. C'est dans ce cadre historique exceptionnel qu'ils ont ensuite pu partager un apéritif dinatoire et échanger avec les conseillers ordinaires Charlotte Dalverny et Nicolas Peyrad.

8 septembre

Élection d'un nouveau Bureau

Lundi 8 septembre, le Conseil régional de l'Ordre des architectes a procédé à l'élection d'un nouveau Bureau composé, de gauche à droite sur la photo, de : Monique Maire-Amiot (secrétaire adjointe), Thomas Bonnenfant (vice-président), Charlotte Dalverny (trésorière adjointe) Maxime Meignaud (vice-président), Véronique Baille (présidente), Anne Rouchouze (secrétaire), Céline Vidallet (vice-présidente) et Nicolas Peyrad (trésorier).



15 octobre

Table ronde à Reyrieux (01) à l'occasion des Rencontres « Architectures et Territoires »

À l'occasion de la 2^e édition des Rencontres de l'Ordre des architectes « Architectures et Territoires », le Conseil régional a fait escale à Reyrieux, dans l'Ain, pour évoquer l'impact des nouvelles mobilités sur l'aménagement des territoires, en prenant l'exemple du BHNS Lyon-Trévoux. Une thématique qui a suscité de nombreuses réflexions des intervenants de la table ronde : Carole Bontemps-Hesdin, maire de Reyrieux, Fabien Gantois, architecte et vice-président du Conseil national, Dominique Gautier, architecte, directeur général de l'atelier aup et Sébastien Sperto, architecte, directeur du CAUE Rhône Métropole.

16 et 17 octobre

Lancement de la 3^e édition du Palmarès Valeur d'Exemples

En tant que partenaire, le Conseil régional a participé au lancement de cette nouvelle édition. Le jeudi 16 octobre, Véronique Baille (présidente), Thomas Bonnenfant (vice-président) et Christine Quantin-Jallifier (conseillère ordinaire) ont participé au lancement au CAUE de l'Isère. Le lendemain, c'est la conseillère ordinaire Charlotte Dumas qui était présente dans les locaux du CAUE 63.

Ce Palmarès régional souligne l'importance d'une collaboration saine et étroite entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre pour donner naissance à des projets architecturaux d'une grande qualité.

Regarder le replay



En savoir plus sur le palmarès





30 septembre

Charte urbaine et architecturale de Lyon : déjà 4 ans !

Véronique Baille (présidente du Conseil régional), Sarah Bigot (conseillère régionale) et Christophe Millet (président du Conseil national) ont retrouvé l'ensemble des signataires de la charte de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale de la Ville de Lyon à l'occasion des quatre ans de sa mise en œuvre. Cet anniversaire a permis de réaffirmer les engagements portés par cette charte ainsi que de présenter les avancées et positions de chacun.

En savoir plus
sur la charte




9 octobre

Remise des prix de la jeune architecture de la ville de Lyon

Thomas Bonnenfant, vice-président du Conseil régional, a représenté l'Ordre à l'occasion du Prix de la jeune architecture de la Ville de Lyon. Aux côtés de l'ENSAL et de la Ville de Lyon, ce sont sept projets de fin d'études issus de la promotion 2023-2024 qui ont été récompensés.



16 octobre et 6 novembre

L'amiante au cœur des discussions à l'occasion des CROA'péro de Saint-Étienne et du Puy-en-Velay

Ces deux interventions réalisées par Pierre Pontier, consultant en déconstruction et désamiantage et formateur auprès du GEPA Rhône-Alpes, ont permis de faire un rappel général sur la réglementation et les bonnes pratiques liées à l'amiante. Au total, ce sont une trentaine d'architectes qui se sont formés à l'amiante pour ensuite échanger ensemble et avec l'Ordre des architectes.

14 novembre

Les outils à mettre en œuvre pour améliorer la qualité architecturale

Dans le cadre de la série d'événements « Ruralité : synergie pour une dynamique territoriale », cette deuxième rencontre, organisée au sein du CAUE de la Drôme à Valence, portait sur les outils à mettre en œuvre pour améliorer la qualité architecturale, en mettant l'accent sur la gestion des risques, la sécurité incendie, l'accessibilité et la protection du patrimoine.

Toutes les actions
de l'Ordre régional



La Maison ligérienne de l'architecture et des territoires [MLAT]

UNE FORCE CULTURELLE POUR L'ARCHITECTURE DANS LA LOIRE

La Loire, bien que riche et plurielle, est fragilisée par son manque d'accompagnement pour affronter les enjeux contemporains liés à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage.

Maison de l'architecture nomade et transdisciplinaire, la MLAT œuvre depuis 2021 à diffuser une culture commune du cadre de vie à tous et à former les acteurs de demain pour transformer ses territoires.

Soutenue par de nombreux partenaires, elle propose des saisons rythmées par des actions ouvertes à tous, dont en 2026, un festival sur l'architecture terre et une résidence.

Elle défend aussi le patrimoine xx^e siècle, notamment la piscine Tournesol de Sorbiers, aujourd'hui fortement menacée de disparition.

Cédric Dallière

Architectes : adhérez, participez, proposez. Ensemble, faisons de la Loire une terre d'architecture.

www.mlat.fr – hello@mlat.fr



Une partie du conseil d'administration à Venise pour la biennale d'architecture 2025.

De gauche à droite : Fanny Canzek Mortier (secrétaire), Pauline Fargettas (trésorière), Catherine Gauthier (présidente adjointe), Cédric Dallière (président) et Émilie Sauveur (administratrice).

© Charles DZVIGA

PARCE QUE L'AVENIR DE LA CONSTRUCTION PASSE PAR LE BOIS

SYLVA CONSEIL
Bureau d'études Structures Bois / Métal

63000 Clermont-Ferrand
66, rue des Courtaux
04.73.26.30.77
apence63@syyla-conseil.com

93500 Pantin
16, rue de Candale
01.43.73.56.78
apence75@syyla-conseil.com

INGÉNIERIE DES SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS

NACARAT
color design

FORMATION COULEUR
ARCHITECTURE & CADRE DE VIE

+ d'infos : contact@nacarat-design.com / 06 13 27 47 62

www.nacarat-design.com

Du nouveau dans les CAUE

Depuis le printemps dernier, deux nouveaux directeurs ont intégré successivement le CAUE de l'Isère puis celui de l'Ardèche. Antoine Aubinais et Jacques Henry nous font part de leurs projets pour ces organismes.

Antoine Aubinais, directeur du CAUE de l'Ardèche
 « Accompagner tous les territoires d'un département dans leurs problématiques »



DR.

Antoine Aubinais a fraîchement été nommé directeur du CAUE 07, en septembre 2025. Diplômé de l'ENSA Paris-Belleville, il a co-fondé en 2006 le collectif Bellastock (a&t n° 79, janvier 2023, Dossier : le réemploi, p. 33) engagé dans la transition énergétique et sociale puis spécialisé dans le réemploi.

Après cette riche expérience, il découvre l'Ardèche comme un territoire d'innovation et de militantisme, où l'on peut « vivre autrement, manger autrement » et s'impliquer davantage.

En janvier 2025, il devient architecte conseil et prend conscience de la richesse des missions d'un CAUE et de son importance dans les territoires ruraux. Il établit un contact avec des municipalités très impliquées et s'empare à nouveau de la question du réemploi et, plus largement, de l'écologie.

Sa feuille de route pour son nouveau mandat est claire. Restructurer en interne des pôles métiers : l'urbanisme, l'architecture, le paysage et la culture à laquelle il est très attaché. Travailler collectivement avec l'envie de faire ensemble complète l'objectif. Un plan d'orientation se met en place avec l'envie de réaffirmer certains items : respecter et travailler avec le vivant, construire de manière sobre et frugale, voir l'acte d'aménagement comme une opportunité de créer du lien. Un projet porté par toute l'équipe est en préparation pour l'été prochain avec un rayonnement sur l'ensemble du territoire et l'envie de montrer le rôle primordial du CAUE dans un département comme l'Ardèche. En préparation, de courtes vidéos d'exemples démontrent l'exception ardéchoise.

Anne Rolland (AR)

Jacques Henry, directeur du CAUE de l'Isère
 « Prendre conscience de l'importance des missions du CAUE dans les territoires ruraux »

Après s'être formé à l'Institut d'études politiques de Grenoble, Jacques Henry a été successivement directeur de l'environnement au Conseil régional de Bourgogne, directeur de l'aménagement des territoires du Conseil départemental de l'Isère, directeur du Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère. Il est le directeur du CAUE 38 depuis mars 2025.

Son premier travail a été de définir une stratégie à venir, compte tenu de la tempête financière qui touche l'ensemble des CAUE de France¹. En Isère, une convention lie l'organisme au Département, qui garantit une somme plancher permettant de négocier cette période sans fracas.

La définition d'une nouvelle stratégie repose la question de la loi de 1977 : comment

promouvoir en 2025 la qualité architecturale et urbaine ? Des pistes émergent : ménager les territoires, valoriser le patrimoine, faire avec l'existant, se préparer à un contexte bas carbone et à un climat qui change, densifier les usages. La spécificité de l'Isère est la diversité de ses paysages ; « il y a tout sauf la mer » ! Et c'est bien tous ces territoires qu'il faut accompagner dans leurs problématiques : plaines, collines, montagnes, métropole... Pour cela, le CAUE est un très bel outil qui rassemble en interne les expertises techniques variées et les savoir-faire d'accompagnement ; au sein de son conseil d'administration siègent des élus, des services de l'État, des professionnels et des représentants de la société civile. « C'est un bel endroit pour faire bouger les choses ». (AR)

La 3^e édition du Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement « Valeurs d'exemples[®] », portée par l'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes est lancée. Les candidatures sont éligibles jusqu'au 26 janvier 2026 pour des projets réalisés entre 2021 et 2024.



DR.

¹ Les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ont été créés en 1977 par la loi sur l'architecture. Il existe 92 CAUE en France, ce qui représente un millier de salariés. Ils fonctionnent financièrement grâce à la taxe d'aménagement perçue sur les permis de construire déposés. Depuis trois ans la forte baisse de cette taxe liée à des carences dans la gestion de sa collecte, met à mal ces structures de conseil aux particuliers et aux élus.

Intelligence Artificielle : token, l2l, hallucinations, IA Act...

De quoi parle-t-on ?

L'avènement de l'intelligence artificielle était sous-jacent à la numérisation globale et croissante de notre société. Comme de nombreuses applications numériques, l'IA est basée sur un ensemble de principes statistiques, mathématiques et informatiques qui sont réglés par des algorithmes. La notion de « vraisemblance » a toute son importance dans ce qui nous apparaît spontanément comme « magique » : une capacité inédite à imiter le raisonnement humain, percevoir et comprendre le langage. L'IA représente une avancée technologique majeure et son utilisation n'est pas une fin en soi. En architecture et dans d'autres domaines, elle répond avant tout à une requête : le « prompt ». Textes : Nicolas Pissis (NP)

Le domaine de recherche sur l'intelligence artificielle « Artificial Intelligence », est communément daté du milieu du xx^e siècle, par la tenue d'une conférence à Dartmouth au Royaume-Uni à l'été 1956. Cette conférence réunissait l'informaticien et mathématicien John McCarthy ainsi que d'autres chercheurs (informaticiens, économistes, psychologues cognitifs)¹.

Un texte, une image, un son, une vidéo

Aujourd'hui, nous sommes tous observateurs d'un engouement populaire. Fin 2022, l'arrivée du chabot ChatGPT totalisera rapidement plus d'un million d'utilisateurs. L'utilisation de l'IA se présente comme accessible, gratuite et d'une facilité déconcertante. Il suffit d'un ordinateur relié à Internet, d'un agent conversationnel (chatbot), d'une requête (prompt) et le résultat se présente plus ou moins rapidement sous différentes formes : un texte, une image, un son, une vidéo.

Pour Martin Legros, philosophe, journaliste et rédacteur en chef de Philosophie Magazine : « D'ici quelques années, les contenus produits par l'IA, et dont se nourriront ensuite les futurs IA pour répondre à une requête, ne manqueront pas d'être plus nombreux que les contenus exclusivement "humains", avec le risque d'une

décroissance de leur pertinence »².

Sans attendre une « réplique » à ce séisme numérique et comme dans de nombreux domaines professionnels, la « sphère » architecture est depuis quelques années concernée par cette avancée technologique.

Révéler notre monde

Rappelons tout de même que la profession n'a pas attendu une nouvelle forme d'intelligence pour comprendre, révéler et concevoir notre monde. Le vivre ensemble et toutes les connaissances historiques, typologiques, sociologiques, environnementales, techniques et bien d'autres sont déjà présentes dans la formation des architectes et consolideront la profession sur le long terme. Gardons également à l'esprit que le plus sophistiqué des télémètres sera inutile à celui qui ne sait pas réaliser une triangulation et les plus sophistiqués des logiciels de calcul, de CAO-DAO, de traitement de texte n'apporteront aucun bénéfice à un utilisateur mal formé...

Selon une étude CNOA-C-Ways de 2024 sur la base de 2 130 architectes, ce sont 19 % d'entre eux qui expérimentent l'intelligence artificielle ou collaborent avec une agence ayant investi dans cette technologie.

LE MACHINE LEARNING ET LE DEEP LEARNING :

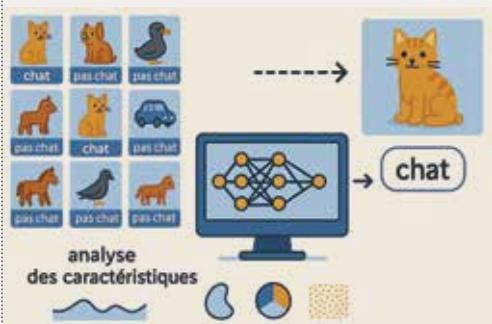
Le Machine Learning (ou apprentissage automatique en français) est une branche de l'intelligence artificielle (IA) qui permet à une machine d'apprendre à partir de données sans être explicitement programmée pour chaque tâche.

Au lieu d'écrire des règles précises pour que l'ordinateur accomplisse une tâche, on lui fournit des exemples et il apprend à reconnaître des modèles ou des relations dans ces données. Pour qu'un programme reconnaîsse si une image contient un chat ou non : on lui montre des milliers d'images de chats et de non-chats, avec la bonne étiquette (« chat » ou « pas chat »). Le programme analyse les caractéristiques (formes, couleurs, textures, etc.) qui distinguent les chats et une fois entraîné, il peut prédire tout seul si une nouvelle image contient un chat.

Les applications les plus courantes sont la reconnaissance vocale (Siri, Alexa), les voitures autonomes, le diagnostic médical, etc.

Le Deep Learning (ou apprentissage profond en français) est une sous-catégorie du Machine Learning, plus puissante et plus complexe. Il repose sur un concept clé : les réseaux de neurones artificiels, inspirés du fonctionnement du cerveau humain constitué de plusieurs couches de « neurones » (ou noeuds) connectés entre eux :

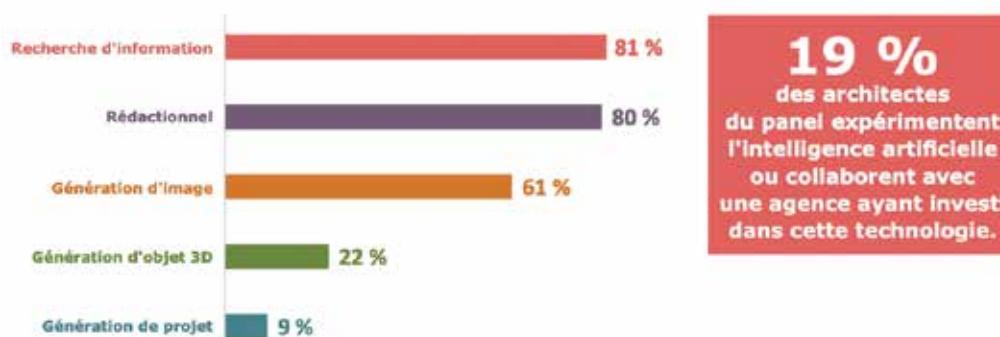
Une couche d'entrée qui reçoit les données (ex : pixels d'une image), des couches cachées qui extraient automatiquement des caractéristiques de plus en plus abstraites. Une couche de sortie qui donne le résultat (ex : « c'est un chat »). Plus il y a de couches, plus le réseau est profond, d'où le nom Deep Learning.



1 Pascal Boniface, Victor Pelpel. « Géopolitique de l'intelligence artificielle ». IRIS éditions-Eyrolles.

2 Philosophie magazine, N° 192, septembre 2025.

GRAPHIQUE 76 : Utilisation de l'IA dans le contexte professionnel



Note de lecture : parmi les architectes répondants à l'enquête, 81 % utilisent régulièrement ou occasionnellement l'IA pour de la recherche d'information dans un contexte professionnel. Source : CNOA-C-Ways Enquête 2024
Base : 2 130 architectes

Large Language Model : la première entrée

Le terme LLM signifie « Large Language Model », ou en français « grand modèle de langage ». C'est un type d'intelligence artificielle conçu pour comprendre, générer et manipuler du texte en langage naturel (comme le français, l'anglais, etc.).

Un LLM est un réseau de neurones entraîné sur d'énormes quantités de textes (livres, articles, sites web, etc.) pour apprendre la structure du langage (grammaire, syntaxe), le sens des mots et des phrases et les relations entre les idées. Grâce à cet apprentissage, il peut répondre à des questions, rédiger des textes (articles, courriels, poèmes, code...), traduire des langues, résumer des documents, etc.

Un LLM ne « comprend » pas le monde comme un humain, mais il modélise les régularités du langage à un niveau si fin qu'il peut donner l'impression de comprendre et de raisonner.

Une hallucination est une « erreur confiante » d'un modèle de langage, le texte paraît vrai, mais ne l'est pas.

Exemples de LLM connus : GPT-4 / GPT-5 (développés par OpenAI), Gemini (Google DeepMind), Claude (Anthropic), LLaMA (Meta), Le Chat (Mistral, entreprise européenne), etc.

Le « prompt » et les « tokens » : les requêtes pour interagir avec l'IA

Un prompt (mot anglais qui signifie « invite » ou « instruction ») est le texte ou la consigne

que l'on donne à une intelligence artificielle. La qualité du prompt influence la qualité du résultat. Les IA ne lisent pas du texte comme un humain, elles lisent des tokens. Chaque token est comme une petite brique. En les combinant, l'IA construit des phrases cohérentes. En les découplant, elle comprend la structure du langage.

Internet, es-tu là ?

L'IA fonctionne sur des modèles dont les connaissances sont figées à la date de leur sortie (diffusion en ligne) ou actualisées en temps réel pour les modèles connectés.

L'IA générative, la création de contenus

L'IA générative (ou Intelligence Artificielle générative) est une branche de l'intelligence artificielle capable de créer du contenu nouveau à partir de données existantes.

Contrairement à une IA classique, qui analyse, classe ou prédit, une IA générative invente, elle produit du texte, des images, de la musique, du code, des vidéos, etc.

Elle s'appuie sur des modèles d'apprentissage profond (deep learning), notamment les réseaux de neurones appelés modèles génératifs. Ces modèles apprennent à reconnaître les structures, styles et motifs d'un grand ensemble de données, puis à reproduire ou recombiner ces éléments pour créer quelque chose de nouveau. Exemples de modèles : ChatGPT génère du texte ;

DALL-E / Midjourney / Stable Diffusion génèrent des images ; Suno / Udio génèrent de la musique, Runway / Pika génèrent des vidéos.

Comprendre les différences entre IA en ligne et statique



IA : vers un architecte augmenté ?

Dans le n° 147 de la revue Culture et Recherche, les auteurs d'un article intitulé « Architecture et IA : quels enjeux ? » catégorisent les applications de l'IA pour l'architecture selon trois stratégies : des IA spécifiques développées pour des architectes ; des IA générales (LLM, T2I, I2I) que ces derniers s'approprient pour réaliser différentes tâches ; des IA générales affinées pour les besoins de l'architecture.

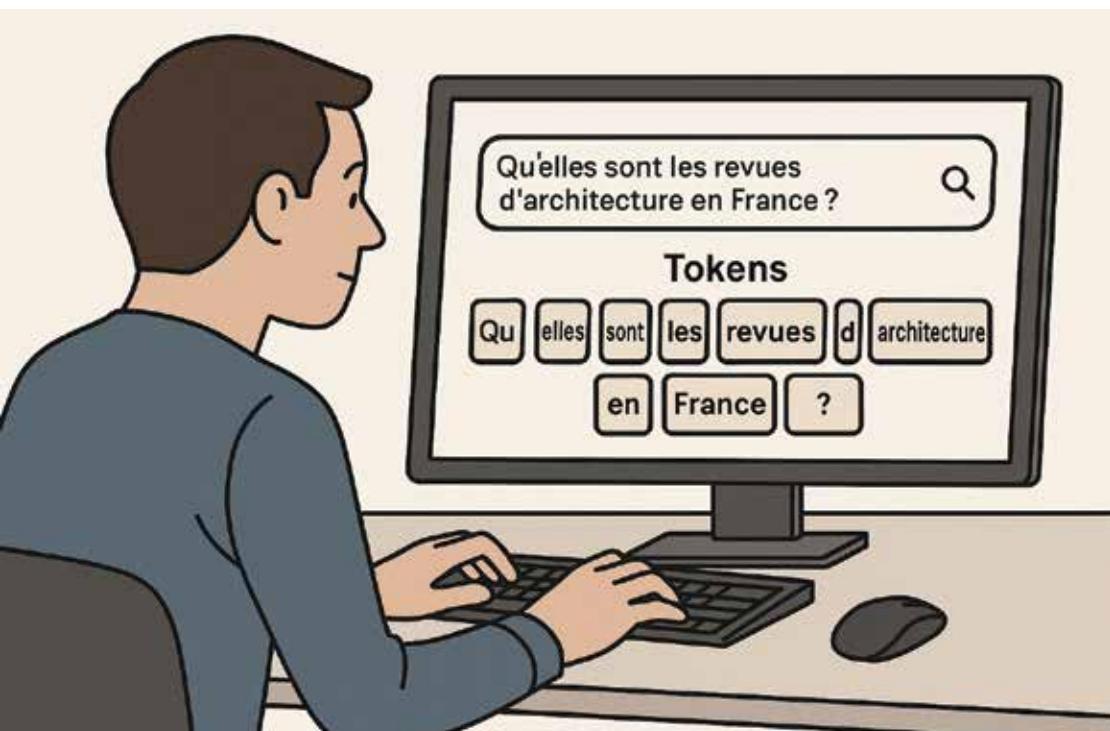
Dans un usage quotidien de type bureautique, les architectes ont donc à leur disposition différents assistants. Un chabot est suffisant dans de nombreux cas : de la rédaction de mails assistée et automatisée jusqu'à des corrections orthographiques et de syntaxe évoluée. Il permet également l'analyse de documents : comptabilité, appels d'offres, CCTP, normes, et d'effectuer des comptes rendus de réunion, enregistrements vocaux inclus.

L'IA peut également être utilisée pour du redimensionnement de surface de panneaux photovoltaïques, de calcul de rendement ou encore une lecture poussée d'une étiquette de matériaux.

UTILISATION D'UN AGENT IA



Les sources sont importantes. Les fonctions d'Agents sont certainement une option intéressante. Les Agents permettent de compiler des documents qui seront uniquement consultés par l'IA, et cela, avec des pondérations. En architecture, l'IA peut également être utilisée pour du codage et ainsi réaliser des plug-ins de logiciel de CAO DAO.



Du texte à l'image (T2I)

Le texte-to-image (ou text-to-image, en anglais) est une technologie d'intelligence artificielle générative qui permet de créer des images à partir d'une description écrite.

L'IA analyse le texte et génère une image correspondant à cette description. L'image produite peut être réaliste, artistique, dessinée, ou stylisée, selon le modèle et le style demandé. Ces modèles s'appuient sur des réseaux de neurones profonds qui ont été entraînés sur des millions d'images et leurs descriptions textuelles. Exemples d'usages : création d'illustrations, affiches, logos ou personnages, conception de décors pour le cinéma ou les jeux vidéo, aide à la visualisation d'idées artistiques ou architecturales, Génération d'images pour la publicité ou les médias sociaux. Exemples de modèles connus : DALL-E (créé par OpenAI), Midjourney, Stable Diffusion, Ideogram.



Exemple généré avec Atlas (sous ChatGPT5) d'OpenAI : « Dessine un environnement de jardin à la française. Le style du dessin sera au trait en valeurs de noir et de blanc. Vue plongeante, perspective au centre. Format paysage »,

De l'image à l'image (I2I)

L'« image-to-image » (souvent abrégé « i2i ») désigne une technique de génération d'images par l'IA qui prend une image existante en entrée et la transforme en une nouvelle image tout en conservant sa structure ou ses caractéristiques essentielles. Contrairement aux générateurs texte-vers-image qui créent des images à partir d'un prompt écrit, l'i2i part d'un croquis, d'une photo ou d'un rendu et y applique des modifications (changement de style, d'éclairage, d'arrière-plan, ajout d'éléments, etc.).

Les applications courantes sont la retouche et la stylisation pour améliorer l'éclairage d'une photo, donner un aspect vintage ou cinématique, convertir une prise de vue en aquarelle ou style manga. Il est possible de créer

des variantes de produits, changer la couleur ou le matériau d'un objet pour des maquettes de e-commerce ou de marketing. Cette technique est utilisée pour la Colorisation et restauration : coloriser des dessins ou des bandes dessinées, restaurer des photos anciennes, supprimer des éléments indésirables et le Transfert de domaine en modifiant des images aériennes en cartes, des esquisses en rendus 3D, etc. L'image-to-image est un outil puissant de transformation visuelle qui s'appuie sur des algorithmes de génération pour modifier et réinventer des images existantes,

L'exemple précédent a été modifié consécutivement avec Adobe Firefly (sous Nano Banana de / Gemini 2.5) : « Transforme cette image en un rendu photo réaliste en rajoutant un kiosque à musique au centre » ; « la même image avec une ambiance nocturne ».



DU POINT DE VUE DU CNOA

Bruno Reyne et Olivier Celnik, tous deux élus au CNOA, animent un groupe de travail numérique. Ils expliquent que l'arrivée de l'IA vient à contre-courant de ce qu'ils ont pu constater ces dernières années, à savoir le peu d'engouement des architectes pour le numérique, la modélisation, le BIM, etc. Ils constatent également que l'utilisation de l'IA obligera la profession à révéler la valeur ajoutée du métier d'architecte dans la construction.

L'expérience personnelle de Bruno Reyne l'amène à une première conclusion : « Pour avoir de bonnes réponses, il faut avoir de bonnes questions et de bonnes connaissances ». Olivier Celnik constate quant à lui que « le BIM ne se développe pas comme espéré, la question actuelle est de savoir si l'IA le permettra davantage... ».

Une veille numérique est en cours, les deux élus expliquent qu'il s'agit actuellement « d'observer le code de déontologie à travers le prisme de l'IA », c'est-à-dire détecter comment l'IA pourrait mettre en porte-à-faux la profession par rapport au code de déontologie. Il en ressort la nécessité d'une transparence et d'une information systématique lors de l'utilisation de l'IA et ce à toutes les étapes du projet : concours, appels d'offres, etc.

Les questions d'objectivité, d'équité, de compétence, d'éthique, de probité, de plagiat et de propriété intellectuelle, sont également soulevées. Olivier Celnik observe que l'IA « n'apporte a priori et pour l'instant ni plus ni moins de dérives sur la profession que d'autres technologies antérieures ».

Concernant la réglementation générale, l'IA Act encadre le développement, l'utilisation et la commercialisation de l'intelligence artificielle (IA) au sein de l'Union européenne. C'est la première réglementation complète au monde spécifiquement dédiée à l'IA. Elle a été adoptée en 2024 et entrera progressivement en application à partir de 2025 – 2026, selon les quatre catégories de risque (minimal ou nul, limité, élevé, inacceptable).

Dans le webinar du CNOA (12 novembre 2025) consacré à l'IA, Amélie Blandin, avocate et enseignante à l'ENSA-Belleville Master BIM, revenait sur le cadre juridique et notamment l'identification des risques en matière de droits d'auteur (création et contrefaçon), de responsabilité et de protection des données (RGPD).

Voir webinar du Cnoa



Appropriation des IA génératives d'images par les architectes et les agences d'architecture : des exemples auto-documentés

Par Élodie HOCHSIED Maîtresse de conférences, chercheuse au laboratoire URM-MAP, équipe CRAI, Docteure en Sciences de l'Architecture, Architecte Diplômée d'Etat.

Plusieurs agences d'architecture ont commencé à explorer les outils d'IA générative (notamment d'images), et communiquent sur leur utilisation. La façon dont elles se sont saisies de ces IA est assez différente, bien qu'elles servent généralement les trois propos suivants : stimuler l'idéation très en amont dans la conception, identifier des variantes d'un projet déjà avancé (par exemple variantes de façade ou variantes d'ambiance intérieure), produire des visuels pour la communication du projet (image de synthèse à partir de modèle 3D réalisé de façon traditionnelle). Nous décrivons ici plusieurs processus d'idéation ou de conception auto-documentés et communiqués par des agences

très différentes par leur type de production et leur taille, qui utilisent des IA génératives d'images dans leur processus de conception. Il n'existe à ce stade, à notre connaissance, pas de processus documenté par des chercheurs en agence d'architecture directement. Malgré les biais que comporte l'auto-documentation, ces processus sont intéressants à observer.

MVRDV : une agence qui exploite l'IA pour différentes catégories d'images

MVRDV est une agence néerlandaise d'envergure internationale qui travaille sur des programmes variés. Son écriture architecturale se caractérise par une approche formelle audacieuse (issue du déroulement d'un concept issu souvent d'une interprétation du site ou du programme) et un usage récurrent de touches de couleurs vives.

MVRDV explore l'IA à différentes étapes du processus de conception [1], [2]. Le premier usage

est pour la génération des premières idées de projet. Elle utilise également des photographies de maquettes d'étude en mousse comme données d'entrée de l'IA pour l'exploration d'idées dans un processus itératif d'idéation. Cette utilisation a l'intérêt de pouvoir tenir compte du contexte de construction du bâtiment puisque la maquette de site vaut pour image-réalité, le prototype en mousse fait office d'image-analogon, tout comme l'image générée par IA, bien que les deux ne semblent pas avoir le même statut. Le développement du projet se fait quant à lui de façon traditionnelle en utilisant une maquette numérique 3D. L'agence utilise ensuite la maquette numérique pour générer des images de communication du projet (img-to-img à partir d'un rendu 3D) et pour explorer des variantes de traitement de façades ainsi que d'ambiances intérieures. Ces visuels valent à la fois pour image-analogon et image-modèle.

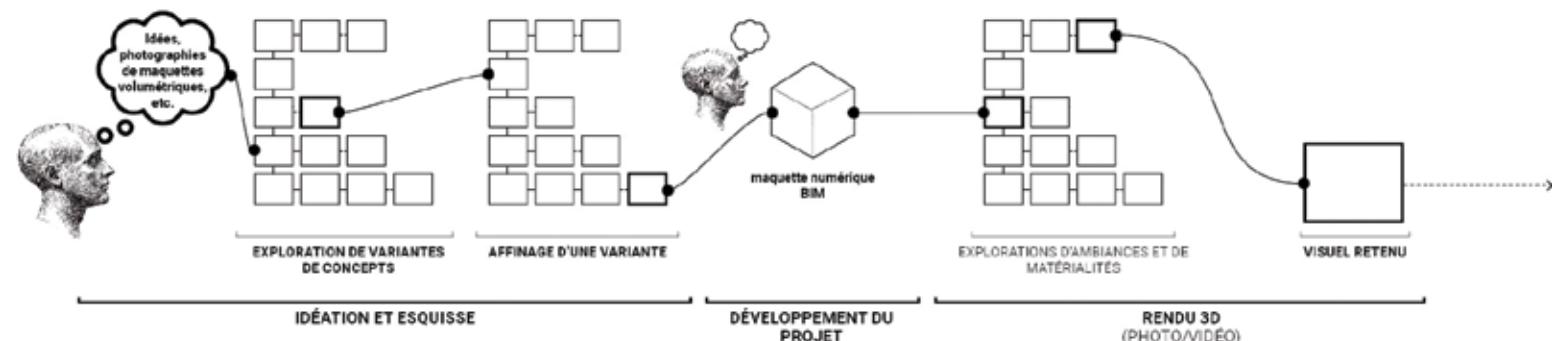


Figure 1. Schéma de synthèse représentant un extrait du processus de conception réalisé par MVRDV en intégrant l'usage de l'IA générative.

Studio Tim Fu : conserver l'intentionnalité du projet en utilisant des croquis comme donnée d'entrée

Tim Fu est un architecte qui a travaillé chez Zaha Hadid Architects (ZHA), une agence internationale connue notamment pour sa démarche en design génératif et conception paramétrique avec des formes complexes et une architecture non standard. Il y explore l'intelligence artificielle pour la conception architecturale avant de dispenser de nombreux cours en ligne à destination des architectes et de fonder le Studio Tim Fu en 2022 qui explore un style architectural proche de lui de ZHA.

Dans les nombreux workshops qu'il a organisés, il propose aux architectes des méthodes de travail avec des outils d'intelligence artificielle :

il décrit également sa façon de travailler. La méthode qu'il propose comporte deux particularités [3] : la première est qu'il préfère partir de croquis qu'il a réalisés (image-analogon) qu'il va ensuite donner en entrée d'une IA générative avec un prompt texte. Il explique qu'il ne souhaite pas externaliser cette première phase d'idéation à l'IA et l'utilise pour explorer des variantes de son premier concept (des images-idée qui correspondent à une seconde phase d'idéation). La particularité de cette première génération d'images est qu'il « force » l'IA à générer des images en style croquis (en intégrant cette commande dans le prompt texte), s'évitant ainsi le phénomène de fixation qui pourrait réduire sa créativité par l'influence d'une image photoréaliste. Tim Fu précise que l'IA générative fonctionne mieux avec des croquis réalisés à l'encre et qui intègrent des zones peintes plutôt que des croquis

réalisés au trait. L'utilisation de l'IA a donc changé la façon dont il appréhende les premières phases d'idéation, car il travaillait initialement plutôt au trait. Tim Fu insiste beaucoup sur la phase de création et d'affinage du prompt « prompt crafting ». Il s'agit d'une tâche nouvelle, qui par ailleurs fait manipuler aux architectes des éléments de conception type « texte » dans les premières idéations, ce qui est très inhabituel dans la façon de travailler des architectes ([4] avaient noté cette même difficulté chez les étudiant(e)s à manipuler du texte à ces phases amont du projet). Tim Fu insiste également sur le fait que la réelle compétence du concepteur tient dans le fait d'avoir une intention de conception au départ, et dans la façon dont le visuel IA retenu va être rationalisé lorsqu'on le confronte à des contraintes de la vie réelle : contraintes de matériaux, constructibilité, etc.

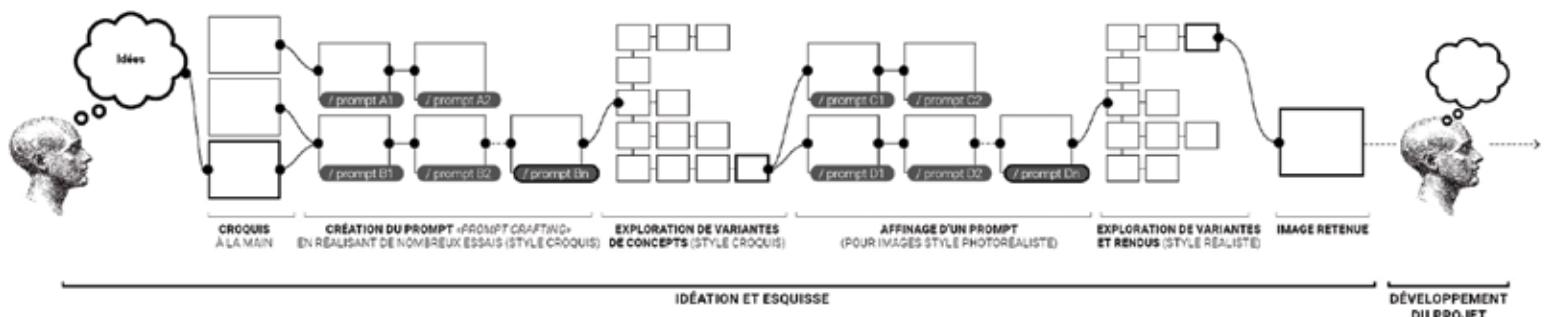


Figure 2. Schéma de synthèse représentant un extrait du processus de conception décrit par Tim Fu

L'intentionnalité de l'architecte au cœur de l'idéation assistée par IA

Dans ces exemples, les architectes ne commencent pas par l'utilisation de l'IA. Ils l'utilisent pour explorer des pistes de conception lorsqu'ils ont déjà des idées et des intentions de projet. Tim Fu insiste par ailleurs beaucoup sur la notion d'intentionnalité de projet. Dans tous les cas, au vu du contexte d'utilisation des IA génératives, il faut intégrer des données d'entrée – prompts – image ou texte. C'est la compétence de l'architecte que de savoir dans quelle direction le projet devrait aller, mais la compétence de développer un prompt qui permet d'obtenir des résultats utilisables est en revanche une compétence nouvelle, tout comme l'étape de développement d'un prompt est nouvelle.

Les processus décrits ci-haut le sont du point de vue de l'utilisation de l'IA, mais mettent en évidence le recours par les architectes à plusieurs médiums au cours des étapes de la conception (maquette mousse de prototype, croquis, modèle 3D, image générée en IA, etc.), tout comme dans les processus de conception qui n'incluent pas d'IA. Les images générées par IA viennent donc « simplement » s'ajouter aux autres, mais nous avons vu également avec Tim Fu que les outils de génération d'images peuvent aussi changer notre façon de dessiner de manière à s'adapter à ce que l'IA utilise plus facilement. Neil Leach [5] indique qu'il faut voir les interactions IA et architectes comme une synergie entre l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle où l'IA devient

une extension de l'intelligence humaine : il parle d'« intelligence étendue » (extended intelligence).

Ces exemples montrent que les façons d'utiliser les IA génératives sont très variées et suggèrent que la façon de s'approprier l'IA générative d'images est peut-être en lien avec la production de l'architecte/de l'agence. Chez MVRDV qui a une production très orientée sur la dimension formelle et volumétrique des propositions par exemple, l'utilisation du img-to-img à partir de photographies de maquette d'étude volumique a été très mise en avant.

D'autres usages que pour l'idéation : et la production ?

De nouveaux usages des IA génératives commencent à se démocratiser. Celles-ci sont suffisamment performantes pour produire des images de synthèse ou éditer des images de rendu. Les architectes ont mis en avant une faible « adhérence au prompt » (incapacité de l'image de sortie à respecter des consignes d'entrée sous forme de texte ou sous forme d'image) qui les empêche d'utiliser ces outils pour de la production et du rendu [7]. Mais des outils récents et leurs mises à jour, comme la diffusion de Nano Banana, ou Rendar, qui permettent une meilleure adhérence au prompt et donnent la possibilité d'éditer de façon spécifique des images (notamment architecturales pour Rendar), ouvrent de nouvelles possibilités concernant la génération d'images utilisées à des fins de production dans les agences.

Remerciements à Auvergne ArchiForm[®] pour son soutien à l'élaboration de ce dossier. Toutes les formations disponibles sont sur : www.auvergne-archiform.fr/

RÉFÉRENCES

- [1] F. Fortich, « How MVRDV is using AI to design their buildings », Chaîne YouTube « Show It Better ».
- [2] C. Esbach, « Cas Esbach on AI-Driven Design Practice : How do we integrate artificial intelligence into the design process ? », MVRDV Website, Parametric Architecture.
- [3] T. Fu, « Architects using AI to design : Tim Fu from Zaha Hadid architects ».
- [4] G. Fallacara, D. Costantino, et I. Cavalieri, « The challenge of contemporary architecture didactics : Designing in dialogue with Artificial Intelligence », in SHS Web of Conferences, EDP Sciences, 2024, p. 02001.
- [5] N. Leach, « Architecture in the age of artificial intelligence », 2021.
- [6] M. Robin-Miclo, « IA générative & Créativité Architecturale. », Mémoire de Master. Encadré par Élodie Hochscheid, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, 2025, Nancy, France.
- [7] Mattéo Robin-Miclo et Elodie Hochscheid, « Appropriation et intégration d'IA génératives au sein de l'agence Metaform Architects », Séminaire LABeaus, juillet 2025, Nancy, France. hal-05225911.

Consulter les références



FORMATION

La productivité par l'IA sur 1 jour (7 heures de formation en présentiel) jeudi 2 avril 2026. Lieu : FFB Haute-Loire (Le Puy-en-Velay). Formation organisée par Archiform <https://www.auvergne-archiform.fr>.

BIBLIOGRAPHIE

Code de déontologie des architectes illustré - Exercer avec conscience, probité et responsabilité.
Auteure : Aude Bellanger. éd. Le Moniteur.

Les prophètes de l'IA, Pourquoi la Silicon Valley nous vend l'apocalypse
Auteur : Thibault Prévost, Collection Futur proche. Lux Éditeur

BIM : 10 ans de pratique, retours d'expérience et perspectives, de nouvelles voies pour un BIM accessible et vraiment utile
Auteurs : Olivier Celnik, Christophe Lheureux. Édition Eyrolles

ARTICLES ET REVUES

- AMC juillet 2025
- Recherche et intelligence artificielle Culture et Recherche n° 147, automne-hiver 2024, 138 pages.
- Intelligence artificielle : opportunités et risques (Parlement européen)

PODCASTS

- L'intelligence artificielle dans nos vies
- Les nouveaux enjeux de l'Intelligence artificielle avec Luc Ferry et Laurent Alexandre
- IA, sciences et société
- L'intelligence artificielle et son déploiement à toute allure : une future bulle ?

MÉMOIRES D'ÉTUDIANTS

L'intelligence artificielle, une réponse au « concevoir mieux » ? Retour à l'essence de l'architecture ?
Auteur : Elliott Beauvelet

Mémoire de fin d'études : « L'intelligence artificielle "text-to-image" comme outils de support à l'idéation en conception architecturale. »
Auteur : Yüksek, Gizem

DOCUMENTAIRE

Arte : L'intelligence artificielle, un tsunami sur le web

RÉGLEMENTATION

Le Règlement européen sur l'intelligence artificielle : publics concernés, dates clés, conséquences pour les entreprises

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Intelligence artificielle : Comment procéder à l'opt-out pour vos œuvres ?
Guide à l'attention des membres de l'adgp



RUBNER

Construire un monde plus vert – en bois.



Construction neuve 100% hors site, comprenant 3 800 m² de façades à ossature bois.



Campus Osmose, Dijon

Contactez-nous :
direction.france@rubner.com
+33 (0)4 72 79 06 30

Better with wood

**Bureau d'études techniques bâtiment
Tous corps d'état**

- Structures
- Fluides / Environnement
- Electricité /SSI
- Voierie Réseaux Divers
- Cuisines Collectives
- Economie de la construction
- OPC
- BIM



EUCLID
INGÉNIERIE

CLERMONT-FD • TOULOUSE • ANNECY • LYON

10, rue Becquerel - 63110 Beaumont
contact@euclid-fr.com
Tél. : 04 73 26 79 60

MEDIAFIX

www.euclid-fr.com



ITC & ALGOTHERM

Simplifier le complexe

2 expertises, 1 seul interlocuteur

Votre bureau d'étude, pour tous vos travaux

- Bâtiment courant et non courant
- Ouvrage d'art et Génie-civil
- Charpente bois et métal
- VRD
- Fluides - Electricité - CVC
- SSI - Cuisines
- Economie TCE
- Maîtrise d'œuvre
- Diagnostics
- Expertise
- BIM
- Environnement

Contactez-nous

9 rue Louis Rosier - La Pardieu
63000 Clermont-Fd

itc-be.fr

04 73 26 58 58 | info@itc-be.fr

betmi

à votre service depuis plus de 90 ans

B.E.T. Structures

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES MICHEL

- Béton armé - Charpente bois - Charpente métallique
- Etudes parasismiques
- Diagnostics structurels
- Expertises
- BIM
- Travaux neufs, confortements et réhabilitations

Zac des Ribes • 15, avenue des Frères Montgolfier
63170 AUBIÈRE



04 73 26 05 48 • contact@betmi-ingénierie.fr



les actus

Textes : Anne Rolland



84 logements à Trévoux, Tectoniques Architectes

Hybridation des techniques constructives

84 logements se répartissent dans quatre bâtiments et font la démonstration d'une insertion urbaine et paysagère juste, d'une recherche de belles typologies de logements et de l'utilisation des matériaux choisis là où ils sont les plus judicieux.

Trevoux est une petite ville située au nord de Lyon et au bord de la Saône qui a une histoire incroyable et profite de vues paysagères somptueuses sur les monts du Lyonnais. Le nouvel écoquartier des Orfèvres fait le lien entre une zone d'habitat pavillonnaire et le centre de la commune. Il s'articule autour d'un parc public dont l'axe principal était une ancienne voie ferrée. C'est en bordure de ce jardin que se situe le projet de l'agence Tectoniques.

La fragmentation des gabarits

Les prescriptions urbanistiques mais surtout les exigences bioclimatiques guident le découpage et la volumétrie des bâtiments. Les quatre édifices s'installent dans la pente de façon à suivre la topographie du site au plus près. Leurs gabarits sont conçus de façon à respecter l'ensoleillement naturel et les vues sur le grand paysage pour tous. On passe d'immeubles en R+2 au sud côté jardin à R+4, voire R+5, au nord, côté ville. L'entre-deux devient un espace de transition entre la rue et le logement agrémenté de venelles et de terrasses communes. Sur la partie haute, le

parking se loge dans un socle en béton inséré dans la pente. Une façade restée à l'air libre offre éclairage et ventilation naturels. Dans le jardin, un studio en autopartage peut être loué ponctuellement par chaque résident.

La typologie des logements

Le dessin des logements est au service du confort, de la santé et de la qualité de vie. Ils sont traversants ou bénéficient d'une triple orientation grâce à une desserte par coursives, déportées de la façade pour préserver leur intimité. Ils profitent d'une lumière naturelle généreuse et maîtrisée et d'une ventilation facilitée. Une partition jour-nuit, de grands balcons largement dimensionnés, une structure dalle-poteaux permettant de recloisonner facilement les espaces sont autant d'éléments qui participent au confort contemporain.

Utiliser les matériaux là où ils sont les plus judicieux

L'agence Tectoniques privilégie constamment l'hybridation et la collaboration des techniques constructives selon les besoins. L'architecture transcrit explicitement ces choix. Au sud, les bâtiments en 2^e famille (plancher haut accessible < 8m) sont construits intégralement en bois. Pour les autres, appartenant à la 3^e famille (plancher haut accessible > 8m), une solution mixte béton-bois est choisie. L'ensemble des balcons est



© Maxime Verret

porté par un exosquelette entièrement en bois qui participe à l'écriture architecturale du projet. Des éléments en serrurerie colorée (garde-corps, séparatifs de balcons, bavettes...) repèrent chaque entité.

Architecte : Tectoniques, Lyon (69)

Paysagiste concepteur : Axe Saône, Lyon (69)

BET : Structure, fluides : Tectoniques Ingénieurs, Lyon (69), Paris (75), Bordeaux (33) ; Qualité environnementale : Terre ECO, Lyon (69) ; Acoustique : Leguillette, Lyon (69) ; Géotechnique : Fondaconseil, Fleurieux-sur-l'Arbresle (69)

Maîtrise d'ouvrage : ICADE, Lyon (69) et REI Habitat, Montreuil (93)

Surface : 6 123 m²

Coût des travaux : 10 M € HT



Le Hotspot à Ferney-Voltaire, AIA Life Designers

Un hub réversible

À Ferney-Voltaire, près de la frontière suisse, le Hotspot est le premier projet d'une ZAC de 65 hectares, aménagée par la SPL Terrinov dans l'agglomération du Grand Genève. Ce programme original, porté sur un territoire d'innovation, a l'ambition d'être une vitrine de l'énergie, des mobilités et d'une architecture écologique.

réversible et susceptible d'être transformé en bureaux. En effet, les rampes d'accès situées au centre deviendraient des patios. L'implantation de portiques bois préserve des volumes de 14 m de large et de 3,50 m de hauteur de part et d'autre du noyau central et est conçue pour s'accorder indistinctement aux bureaux et aux parkings.

Dans le socle, différents programmes cohabitent. Côté logements s'installent des activités « calmes » comme un data center de proximité et la centrale de production de chaleur, avec chauffe-gaz, qui alimentera toute la ZAC. Côté place, le Hub de l'énergie, qui accueille une chaire de l'Université Savoie-Mont-Blanc, rassemble recherche et pratique. En accompagnement, un fablab réunit professionnels et publics. Le volet mobilité est complété par un service de location de vélos et véhicules utilitaires en partage. Enfin une couverture photovoltaïque servira à l'alimentation des véhicules électriques.

Un programme mixte et réversible

En plus d'être le premier bâtiment, le Hotspot est aussi un point névralgique du futur quartier autant par sa position géographique que par ses fonctions. Sa forme oblongue, scindée en deux par une grande faille traversante au rez-de-chaussée, se trouve à la jonction d'un quartier de logements et de la place de Paimbœuf.

Son usage majeur est un parking silo de 450 places, réparties sur quatre niveaux au-dessus d'un socle mixte. Les stationnements sont mutualisés par les résidents et les actifs de la ZAC suivant les différentes heures de la journée. Par anticipation, le parking est conçu pour être



sont dessinés de façon à dissimuler tous les systèmes de visseries et de fixations, ce qui confère à l'ensemble une ambiance claire et sans fioritures. La composition joue sur l'écartement des lames et leurs inclinaisons. Devant les logements, elles sont très resserrées pour garantir l'intimité des voisins et éviter l'éblouissement causé par les phares de voitures. Par contre, elles restent très ouvertes sur la place. Le choix et la mise au point de modules préfabriqués en bois locaux ont facilité la pose et permis de garantir les délais.

Architecte : AIA Life Designers, Lyon (69)

Entreprise mandataire : Construction Floriot, Bourg-en-Bresse (01)

BET : Ingénierie TCE + Économie : AIA Ingénierie, Lyon (69) ; Expertise environnementale : AIA Environnement, Lyon (69)

Maîtrise d'ouvrage : SPL Territoire d'innovation, Ferney-Voltaire (01)

Surface : 14 384 m² SDP

Coût des travaux : 10,5 M € HT



© Florent Doux Architecte

Reconstruction du Sporting Tennis de Vichy, Comte-Vollenweider architectes et Florent Doux architecte

L'autre rive

À Bellerive-sur-Allier, en face de Vichy, le Sporting Tennis existait depuis les années 30. Pour répondre aux nouvelles normes et à d'autres besoins, il a été complètement refait à neuf. Terrains, pistes de padel et bâtiment flambant neufs se réinstallent dans l'écrin paysager qu'est la rive de l'Allier.

Le programme est dense et comprend : à l'extérieur, dix courts de tennis et six pistes de padel ; à l'intérieur, trois courts de tennis en terre battue et six pistes de padel, logés dans deux grandes halles. Des locaux de services comme les vestiaires, les bureaux et le club-house s'installent dans le socle. Le Sporting de Bellerive-sur-Allier a l'ambition de devenir un centre national d'entraînement pour padel, ce qui a apporté un important changement du programme après le concours.

Renforcer les qualités paysagères d'un site remarquable

L'équipement s'inscrit dans un site exceptionnel avec la proximité de la rivière (l'Allier), ses rives arborées, ses promenades de part et d'autre, un golf dans sa continuité. L'ensemble forme un formidable corridor écologique et végétal. Dans ce contexte, les architectes et le paysagiste, Marco Rossi, ont milité pour laisser sa place à la nature, malgré la densité du programme. Ce qui signifie, conserver les plantations existantes et les allées bordées d'arbres et en accueillir de nouvelles.



© Florent Doux Architecte

Une architecture facettée

Le Sporting est un club privé qui a été racheté par Vichy Communauté en 2020 pour lui redonner ses qualités et son rayonnement. Implanté dans une zone inondable, le bâtiment a dû être surélevé de 1,40 m. Un socle, accessible par des gradins et une rampe pour l'accès PMR, forme un balcon idéal pour les vues sur les terrains lors des compétitions et sur le grand paysage. Une aile en béton brut abrite les locaux de service. Elle garde volontairement la plus simple expression du matériau. L'architecture générale du bâtiment se caractérise par des façades en trois dimensions formées par des pyramides en acier brossé qui reflètent le paysage et changent suivant les variations de la lumière. À l'intérieur, ce sont deux halles en structure bois avec des poutres colossales en lamellé-collé pour assumer des portées de quarante mètres.

Architectes : Comte-Vollenweider Architectes, Nice (06), mandataire ; Florent Doux, Chambonsur-Lignon (43), associé.

Paysagiste concepteur : Marco Rossi Paysagiste, Atelier MRP, Lyon (69)

BET : Altais Ingénierie, Ceyrat (63) ; Sports Initiatives, Requeil (72)

Maîtrise d'ouvrage : Vichy Communauté, Vichy (03)

Surfaces : 5 015 m² (bâtiment) ; 4,2 ha (terrain)

Coût des travaux : 12,5 M € HT

Plan des aménagements paysagers





Le collège de Suze-la-Rousse, Rudy Ricciotti Architecte *Éloge de la disparition*

Le collège s'implante à moins de cinq cents mètres du château de Suze-la-Rousse, fort féodal du xi^e siècle¹. Imposant par sa taille et sa beauté, entouré d'arbres, il inspire aux concepteurs du nouveau collège une architecture tellurique, disparaissant dans ce grand paysage de la Drôme provençale.

La disparition est un concept souvent abordé dans le travail de l'agence Rudy Ricciotti² qui prend ici tout son sens, au pied d'une colline qui domine les vignes et a vue sur le mont Ventoux. L'architecture fait corps avec la nature, à peine visible par des lignes justes et maîtrisées. Si l'équipement n'arbore pas les attributs habituels de l'école de la République, il conserve certains marqueurs de l'institution.

L'entrée

Depuis la rue et les arrivées multimodales (bus, voitures, vélos, piétons), l'entrée est très lisible sans être monumentale. Un grand mur de béton de couleur ocre, teinté dans la masse, rappelle la terre des vignes. Construit à partir de coffrages en planchettes, ses irrégularités sont révélées par le soleil magnifique. En plus de son appétence pour le matériau béton, l'agence

souligne un geste militant en encourageant, pour un bâtiment public, le travail des artisans locaux.

La cour d'école

Le projet s'organise sur une logique très simple, autour d'une cour rectangulaire. Il profite de la déclivité naturelle du terrain pour occuper un rez-de-chaussée et un rez-de-jardin à l'ouest. La toiture à pan unique forme un impluvium recouvert de tuiles rouges. Cette grande casquette s'agrandit par endroits pour devenir préau. C'est la ligne de cette toiture, parfaitement droite et maîtrisée, qui dit l'édifice dans le site.

Les grandes failles

Des murs de soixante centimètres d'épaisseur forment de grandes failles, à l'image d'un monument égyptien. Elles apportent la lumière naturelle dans les classes et sont dessinées à partir d'une trame rigoureuse : trois failles de chaque côté du bâtiment sauf l'entrée ; une faille pour deux salles de classe. Elles permettent aussi d'ouvrir les salles de classe sur des petits jardins d'expérimentations pour les élèves.

Toitures végétalisées

Dans ce projet semi-enterré, la toiture végétalisée fait le projet. Elle est issue du

réemploi des terres de terrassements du site et sera plantée d'une palette végétale endémique de la Drôme. Toutes les strates arbustives seront présentes et prolongeront, à terme, la forêt, les vignes et ce paysage naturel. Ce dispositif confère au collège une forte inertie thermique, qualité intrinsèque dans cette région de « castagne solaire »³. Elle est complétée par un puits provençal pour un confort d'été optimal.

L'architecte Christophe Kayser, avec qui nous avons échangé, tient à souligner l'engagement de la maîtrise d'ouvrage et des compagnons qui l'ont accompagné dans la réussite de ce projet.

3 Expression de Rudy Ricciotti

Architecte : Rudy Ricciotti, Bandol (83)

BET : Paysage : Stoa, Marseille (13) ; Structure : Lamoureux & Ricciotti Ing, Paris (75) ; Fluides, thermique, cossi, cuisine collective, économie, vrd, opc : Bérini, Martigues (13) ; HQE, QEB, coût global : EODD, Villeurbanne (69) ; Acoustique : Thermibel, Paris (75)

Maîtrise d'ouvrage : Département de la Drôme, Valence (26)

Surfaces : 4 053 m² SU / 5 018 m² SDP / Aménagements extérieurs : 3 844 m²

Cout des travaux : 15,7 M € HT

¹ Classé au titre de monument historique, projet sous avis conforme avec ABF pour raison de co-visibilité.

² Cf. en particulier le Mémorial du camp de Rivesaltes (66) ou le Département des Arts de l'Islam au musée du Louvre (75).



© Sandrine Rivière

Salle omnisports à Saint-Jean-de-Bournay, Agence Archipel

Dissimuler un géant

Le nouvel équipement vient remplacer un gymnase vieillissant et obsolète par rapport aux attentes de la commune et de la communauté de communes. Installé dans une zone d'activités sportives, il promeut les valeurs du sport pour tous, des collégiens aux athlètes de haut niveau.

Dans un contexte semi-rural, à l'écart du centre du village et de ses constructions, la nouvelle salle omnisports profite d'une belle visibilité depuis la route départementale. La question est récurrente : qu'il s'agisse de contexte urbain, ruraux ou semi-ruraux, comment trouver l'implantation juste de ces temples du sport ?

Intégrer un géant

Pour les architectes, il faut offrir une image forte tout en adoucissant la présence de ce colosse de douze mètres de haut. Pour cela, ils déstructurent sa volumétrie globale en deux parties. Sur l'avant, côté route, des espaces à l'échelle plus basse et plus humaine logent la partie accueil-vestiaires-gradins. À l'arrière, la grande salle se tourne vers le paysage et profite des vues sur la nature. Sur l'angle d'entrée, un jeu de casquettes et de volumes accompagne l'accès des visiteurs.

Lumière naturelle

Le deuxième sujet majeur des salles omnisports est leur éclairage naturel. En effet,

la lumière est indispensable mais il faut éviter les rayonnements directs pour ne pas éblouir les sportifs. On éclaire la façade nord qui n'a pas de rayonnements directs mais bénéficie de belles vues sur la campagne. La façade sud est formée de décrochés en forme d'épines vitrées qui éclairent les gradins de façon transversale. Enfin, une grande lucarne en polycarbonate, à l'ouest, complète l'ambiance lumineuse. Elle bénéficie d'un traitement particulier qui bloque les UV pour protéger des effets de surchauffe. Il lui confère un aspect particulier, légèrement givré.

Des matériaux choisis

La texture de l'enveloppe confère au projet sa personnalité et son identité. C'est un bardage thermolaqué manuellement de couleur brune, avec des nuances très variables. Les matériaux sont choisis pour leurs qualités environnementales et leurs productions locales. Structurellement, il s'agit de béton bas carbone, de bois des Alpes pour les murs à ossatures bois de la grande salle ou des grandes poutres en lamellé-collé. D'un point de vue thermique, l'équipement dispose d'une chaufferie au miscanthus, avec la mise en place d'un partenariat avec agriculteurs locaux. Une isolation extérieure permet d'éviter les ponts thermiques et une ventilation naturelle nord pallie le risque de canicule estivale.



© Sandrine Rivière

Architecte : Agence Archipel, Grenoble (38)

BET : Structure : SORAETEC, Échirolles (38) ; Fluides/HQE : Thermibel, Grenoble (38) ; VRD : Alp' Études, Moirans (38) ; Acoustique : Salto Ingénierie, Aulnat (63)

Maitrise d'ouvrage : Bièvre Isère Communauté, Saint-Étienne-de-Saint-Geoire (38)

Surface : 2 428 m² SP

Coût des travaux : 4,47 M € HT



© François Maisonnasse

Préau d'entrée, cours oasis, parc public à St-Genest-Lerpt, Yan Olivarès architecte

Ouvrir l'école sur la ville

La question architecturale et urbaine posée était complexe. Au départ, il y a un préau à changer, des cours d'école semi-enterrées, un mur aveugle et un parking au-dessus. À l'arrivée l'ensemble sera transformé en jardin en pente avec un préau en origami métallique et des cours végétalisées, comme de nouveaux univers capables d'ouvrir l'école sur la ville.

C'est un projet dans lequel les sujets s'imbriquent et seront traités en même temps, le tout dans un planning extrêmement serré. Tout commence par un préau à remettre aux normes.

Le préau

L'emplacement du préau ne pouvait être changé. Dans le prolongement de l'espace public, il a pour vocation d'ouvrir et de fermer l'école. Le dispositif choisi doit aussi être une façade, avec un motif reconnaissable et un espace qui puisse accueillir toutes les fonctions d'attente et de mise à l'abri pour les parents. Les architectes ont imaginé un pliage métallique autostable, fixé simplement en position haute et basse. La tôle est percée d'un motif dessiné par l'agence et la couleur vert ardoise, très douce, veut rappeler celle des tableaux d'école. Ce grand moucharabieh, qui joue avec l'ombre et la lumière, est posé sur un petit muret de béton qui sert d'assise ou de

jeu pour les enfants. Trois petits patios plantés animent cet entre-deux, « cette épaisseur transparente ».

La végétalisation des cours

Un important travail de végétalisation des cours s'est engagé avec Sara De Gouy, enseignants et enfants avec la conception des jeux et des cours. L'objectif de désimperméabilisation et végétalisation s'est enrichi de la création d'un mobilier pour pouvoir faire l'apprentissage des enfants dehors et évoluer dans un imaginaire particulier. Les trois cours sont thématiqués suivant les différentes tranches d'âge. La toiture du préau est, elle aussi, végétalisée.

Un jardin en pente douce

C'est un important travail de topographie qui s'est engagé pour gérer une déclivité de trois mètres. Ce ne sont pas deux projets séparés mais la conception de plusieurs espaces conçus dans la continuité. Le jardin est aménagé sobrement mais accessible PMR dans son ensemble. Le mobilier fait de banquettes, assises avec tablettes, station vélo, éclairage public, se coordonne dans son écriture avec le design du préau.



© François Maisonnasse

État avant travaux

Architecte : YO_A | Yan Olivares Architecture, mandataire, Saint-Étienne (42)

Designer jeux et cours : Sara de Gouy, Lyon (69)

BET : Fluide : Beauvoir, Saint-Étienne (42) ; VRD : Timel, Saint-Étienne (42) ; Structure Decare (métal), Saint-Étienne (42) + SGI (Béton), Yssingeaux (43)

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint-Genest-Lerpt (42)

Surfaces : Surface totale du projet : 2 680 m², Surface préau : 485 m², Surface espace public : 1 370 m², Surface cours : 2 770 m²

Coût des travaux : 1,8 M € HT



© Clément Guillaume

Rénovation complète d'une villa à Riorges, Véronique Almarcha Architecte

Sans toit

Une maison pavillonnaire type « île-de-France » se transforme en villa contemporaine, façon années 30. Le tour de passe-passe est une idée simple, assez osée mais évidente : enlever sa toiture complexe à pans multiples au profit d'un toit plat débordant.

Les clients, architecturalement éclairés, étaient très attachés au lieu et à la vue de cette maison. Très vite, ils avaient décidé de supprimer ce toit à l'architecture encombrante et démodée.

Tout change et rien ne change

À part ce changement majeur, la structure est conservée à l'identique. Les proportions et les ouvertures préservées à l'exception d'un oculus créé au rez-de-chaussée et de fenêtres agrandies. Tout est mis à nu pour ne garder que les murs et planchers. La terrasse et la piscine ont été entièrement repensées et redessinées.

La maison est construite sur deux étages avec une partition claire : pièces de vie, bibliothèque et suite parentale à l'étage ; buanderie, chambres et salles de bains des enfants, salle de jeux, de sports, chambre d'amis et cuisine d'été au rez-de-chaussée.

La grande coursive-balcon existait et n'a fait l'objet que d'une reprise du garde-corps avec relevé d'un petit muret.

Un travail d'ensemblier

Une rénovation intérieure spectaculaire s'est engagée avec la suppression de toute la modénature existante faite des attributs les plus farfelus et, pour certains, factices (fausses poutres de bois, cheminée de château...). Le vide retrouvé laisse place à un aménagement sobre dans lequel tout est dessiné avec soin. L'objectif était d'ouvrir les espaces les uns sur les autres, retrouver des volumes et de la lumière naturelle. Les matériaux sont simples comme du béton ciré pour le sol ou le chêne pour le mobilier et les menuiseries. Tout est dessiné sur mesure comme les portes d'une hauteur de 2,40 m ou une magnifique table de cuisine en marbre avec des veines vertes et blanches. Il n'y a rien en trop et les détails les plus subtils sont maîtrisés. Les couleurs choisies sont peu nombreuses et forment un fil conducteur dans l'espace. Un formidable travail d'équipe s'est tissé entre maître d'ouvrage, architecte et artisan pour la réussite du projet.



© Agence immobilière Chatton et Dubanchet

maison d'origine

Enlever un toit

La partie techniquement la plus délicate a été la dépose du toit. Les tuiles ont été enlevées, la charpente déposée, les murs et les cloisons sciées. L'étanchéité refaite, une fine casquette de quinze centimètres d'épaisseur et d'un mètre de porte-à-faux couronne l'édifice.

Architecte : Véronique Almarcha Architecte (VAA), Roanne (42)

BET : Forez Structure, Saint-Étienne (42)

Maîtrise d'ouvrage : privée

Surface : 400 m²

Cout des travaux : NC



© Vladimir de Mollerat du jeu

Centre de loisirs à Cébazat, Demain Architecture Paysage

Des toits, du bois, des îlots de fraîcheur

Le nouveau centre de loisirs de Cébazat s'implante dans un quartier résidentiel pavillonnaire, à proximité du groupe scolaire Jules Ferry, à la place d'un gymnase démolie. Sous la forme ludique de petites maisons accolées, il offre aux enfants un bâtiment sain et généreux complété par des espaces extérieurs variés.

Le concours, remporté en 2021 par l'équipe Demain Architecture Paysage ne comportait au départ que le projet de centre de loisirs. Il intégrera plus tard tout l'aménagement paysager du centre et des écoles, à savoir le parvis d'accès, les cheminements et les cours des écoles maternelles et élémentaires.

Une architecture de toits

Le bâtiment de plain-pied est compact. Tirant parti de la topographie du tènement, il s'installe en partie haute sur un plateau existant. En liaison directe avec la rue, un parvis accessible à tous gère l'entrée au centre et deux promenades : l'accès aux écoles et un accès technique. Positionné à la perpendiculaire des écoles, le projet se caractérise par son architecture de toits. Une toiture à toits multiples, irréguliers, rappelle l'architecture domestique et génère un imaginaire proche de l'enfance. Les façades sont rythmées par des épines verticales. Trois largeurs de pignons répondent aux besoins du programme.

À l'intérieur, on trouve des volumes généreux avec de larges ouvertures complétées par des fenêtres de toits. L'ambiance est apaisée grâce à une lumière naturelle omniprésente, l'utilisation majoritaire du bois et l'utilisation de teintes claires ou chaudes comme le terra cotta. Trois grandes salles d'activités et deux dortoirs polyvalents occupent l'aile est du bâtiment, vers les jardins et cours. Les espaces de services s'organisent à l'ouest en lien avec l'accueil et l'accès technique. Entre les deux, une circulation centrale est pensée comme un lieu de vie avec des espaces appropriables par les enfants.

Matériaux sains

Fidèles à leurs engagements, les architectes ont privilégié l'usage de matériaux biosourcés afin de créer un cadre sain pour les enfants. Un béton bas carbone pour les fondations et relevés, une charpente bois apparente, des murs à ossature bois avec isolation paille ou laine de bois, des bardages bois prégrisés en façade, cloisons intérieures en bloc de chanvre avec enduit de terre ou ossature bois et parement bois forment une palette de matériaux choisis pour leurs vertus écologiques. Les bois sont des bois locaux labellisés Bois du territoire du Massif central. Les couvertures sont en acier laqué de couleur blanche¹ ou en polycarbonate pour le



© Vladimir de Mollerat du jeu

préau et l'entrée. La présence de liteaux entre charpente et polycarbonate génère une finesse dans l'assemblage des matières et des ombres très poétiques qui caractérisent le projet.

L'aménagement des cours « oasis » vise à une désimperméabilisation maximale des sols et l'utilisation de palettes végétales variées et résistantes aux changements climatiques.

Architecte : Demain Architecture Paysage, Lyon (69)

BET : Fluides, SSI : Abac, Villefranche-sur-Saône (69) ; Structure : ETBA, Albertville (73) ; QEB : EODD, Villeurbanne (69) ; Acoustique : Amplitude Conseil, Lyon (69) ; Géothermie : Indigo, Lyon (69)

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Cébazat (63)

Surfaces : bâtie : 660 m² SDO ; extérieurs : 4 010 m²

Coût des travaux : 2,8 M € HT

¹ Pour l'amélioration de son albédo qui est la part de réflexion des rayonnements solaires renvoyés dans l'atmosphère.



21 logements sociaux à Lyon (69), rue royale architectes

La ligne juste

Ce projet, que les architectes aiment nommer avec humour et référence cinématographique « Harold et Maude »¹ ; réunit dans un seul îlot la réhabilitation lourde d'un immeuble du début du xx^e s. et la construction neuve d'un bâtiment contemporain. Comment construire du logement social en centre historique, dans un quartier populaire, sans pastiche et fidèle aux besoins d'aujourd'hui ?

C'est dans un contexte complexe que s'inscrit le projet. Un ensemble hétéroclite, situé à l'angle des rues Vendôme et Paul Bert, a été frappé par une série d'arrêtés de péril et inhabité pendant plus de dix ans. Inscrit aussi dans une zone de protection autour des monuments historiques, la réflexion s'est engagée avec l'architecte des Bâtiments de France pour savoir comment marier l'ancien et le nouveau dans un même projet.

C'est finalement l'immeuble sur la rue Paul Bert qui sera conservé car présentant une façade classique de belle facture. Le reste sera démolie. Commence alors un important travail d'infrastructure avec démolition des planchers, confortement des façades et soutènement des avoisinants. Les architectes précisent que seule une maîtrise d'ouvrage publique peut porter ce

¹ « Harold et Maude » est un film américain de 1971, réalisé par Hal Ashby qui raconte une histoire d'amour improbable entre une vieille dame et un jeune homme.

type de projet.

Un jeu entre les différentes échelles : la ville, l'architecture, le logement

Les questions sont multiples : comment habiter ensemble aujourd'hui, concevoir une réponse urbaine et architecturale juste, trouver la ligne exacte entre passé et contemporain sans négliger le volet environnemental. Le programme prévoit quinze logements neufs, six en réhabilitation et un commerce sur chaque rue. Une seule cage d'escalier dessert l'ensemble. L'angle est maintenu et tient l'îlot, accentué par la différence de niveau et une toiture-terrasse. La partie neuve est en béton teinté dans la masse, couleur brune. Il n'y a pas de fioriture ni gesticulations mais une analyse et un dessin précis de la trame et des proportions de la fenêtre lyonnaise pour une bonne intégration dans le quartier. Sans pastiche, on a l'impression qu'il a toujours été là. L'historique conserve sa modénature, notamment les jalousies. Une continuité parfaite entre les deux bâtiments renforce ce lien.

Les logements sont dessinés avec l'ambition de créer des espaces de grande qualité. Accueillant des familles, ils s'organisent sur le principe de séparation jour/nuit et bénéficient de grandes cuisines bien aménageables. Dans le neuf, à partir des T3, de généreuses loggias à l'intimité préservée, offrent une véritable pièce en plus. Tous les logements sont équipés de



menuiseries en bois, de BSO, sont peints d'une couleur blanc cassé et possèdent une grande hauteur sous plafond de 3,20 mètres. Les parties communes : hall, local vélo, escalier central, sont conçues de façon à revaloriser l'image du logement social.

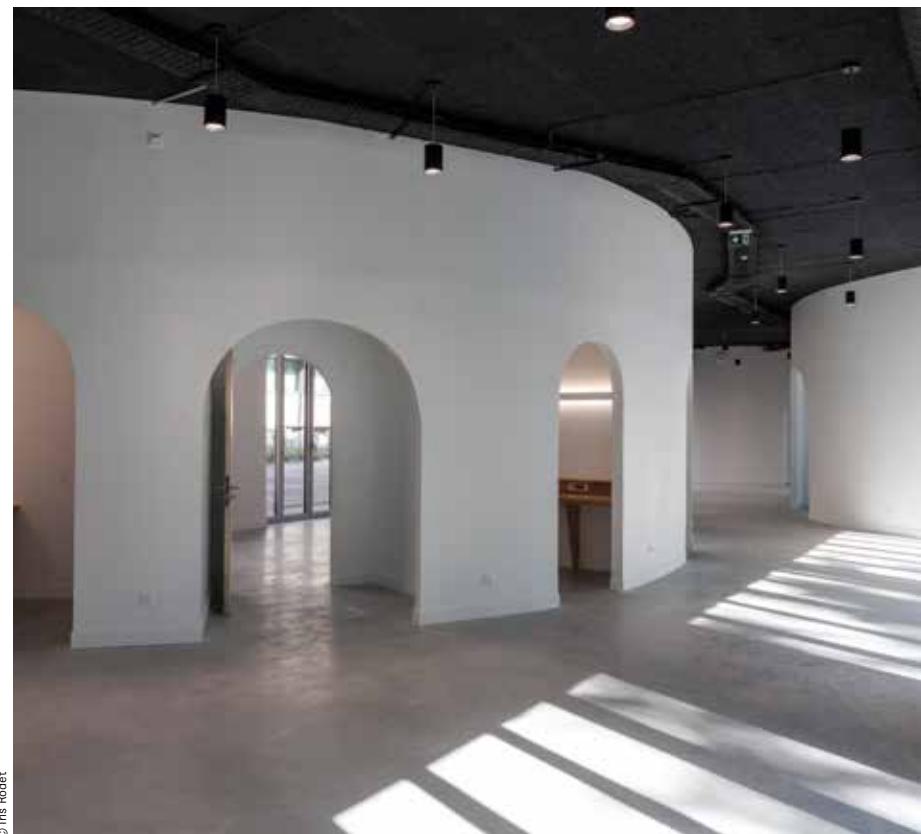
Architectes : rue royale architectes, Lyon (69), mandataire ; Unes Architectes (Claire Tournier Architecte), Lyon (69), associée

Maîtrise d'ouvrage : Lyon Métropole Habitat, Lyon (69)

BET : Structure : Scoretudes, Saint-Priest (69) ; Fluides, HQE, VRD : MG+, Lyon (69)

Surfaces : 1 747 m² ; Logements : 1 530 m² ; Commerces : 217 m²

Coût des travaux : 4,2 M € HT dont coût logements hors démolition / Confortement : 2,9 M € HT



La maison des étudiants du campus de La Doua à Villeurbanne,
Chaveneau Ohashi Architecte

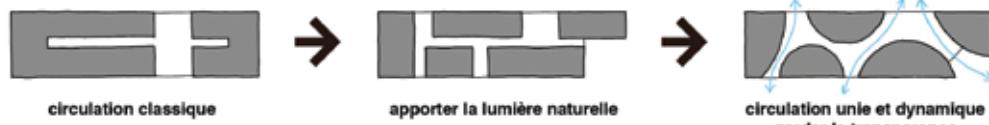
Se glisser dans un interstice

À l'entrée du campus de la Doua, à Villeurbanne, un grand bâtiment pont en béton brut marque une limite entre intérieur et extérieur. Construit par l'agence Eyraud-Traynard (Métropolis Architectes), il incarne une architecture des années 90, bâtie sur des pilotis qui libèrent le sol. C'est là que vient se glisser la maison des étudiants de l'agence Chaveneau Ohashi.

Face au nombre toujours croissant d'étudiants et à la vétusté des infrastructures, l'Université souhaite se doter d'un nouvel équipement, un espace de convivialité et de qualité pour créer un lieu de rencontres, de travail et de repos. À l'entrée du campus, sous le bâtiment nommé Quai 43, il garde une belle visibilité, un accès facile et évite une petite construction de plus sur le grand territoire que forme le campus universitaire. Sur 400 m² s'installent un hall d'accueil, un espace d'orientation, un lieu de pause, des salles de travail en groupe, des salles hors-sac et un bureau pour les associations.

Une architecture ouverte

Les architectes ont d'abord voulu respecter le principe du Quai 43 en maintenant le sol libre, des vues traversantes et les transparences d'un côté à l'autre du projet. Ils échappent au schéma classique du couloir sombre et fermé et dessinent une circulation organique et fluide



autour de laquelle s'installent les différents volumes. Le visiteur déambule en suivant les courbes avec une bonne appréhension de l'espace général et une perception de l'intimité des petits espaces.

La douceur de la courbe

Les cloisons sont courbes et les portes cintrées. La forme circulaire reprend les lignes du Quai 43 avec ses grandes casquettes arrondies, ses piliers, toujours visibles dans la maison des associations, et ses cages d'escalier. L'espace central devient un espace capable, pouvant être aménagé selon les envies, les besoins et les temporalités de la vie étudiante. L'emploi de peu de couleurs, majoritairement le noir, le blanc, le gris pour le sol, offre un lieu calme qui invite au respect, et même à une certaine spiritualité. Les espaces de travail sont entièrement blancs, la distribution conserve un plafond noir qui dissimule les éléments techniques restés apparents.

Un mode constructif choisi très tôt

Le projet est désolidarisé du bâtiment existant et la gestion de l'interface entre les

deux a été un sujet majeur qui a exigé de faire des choix techniques très vite. L'espace et la hauteur limités, l'accès complexe pour les engins ont orienté les architectes à utiliser des matériaux simples, préfabriqués et facilement transportables. Sur une structure poteaux-poutres métallique, une enveloppe en bardage de polycarbonate contraste avec le béton brut du Quai 43. À l'intérieur, un système de rails cintrés supporte les cloisons courbes. Portes et mobilier, fabriqués sur mesure, apportent à l'ambiance intérieure la douceur du bois.

Architecte : Chaveneau Ohashi Architecte, Lyon (69)

BET : Structure : DPI Structure, Villeurbanne (69) ; Fluides : Nicolas Ingénieries, Dardilly (69) ; Acoustique : Amplitude Conseil, Lyon (69)

Maîtrise d'ouvrage : Université Claude Bernard, Lyon 1, Lyon (69)

Surface : 380 m²

Coût des travaux : 1,1 M € HT



© Mathieu Miet

Réhabilitation des bâtiments du domaine nordique des JO 92 aux Saisies,
amma architecte

Interventions minimalistes

Le département de la Savoie possède un patrimoine original, parfois tombé en désuétude ou encore actif, celui des équipements sportifs des Jeux olympiques d'Albertville de 1992. C'est le cas du domaine skiable nordique des Saisies dont les quelques bâtiments viennent d'être réhabilités dans une approche minimaliste.

Le domaine des Saisies a accueilli en 1992 les épreuves de ski de fond et de biathlon. Avec 120 km de pistes, il est considéré comme le plus grand et le mieux enneigé de France. Quelques édifices, devenus obsolètes et ne répondant plus aux normes actuelles font l'objet d'une réhabilitation récente avec un programme exclusivement technique. Dans ce paysage somptueux, les architectes de l'agence amma confirment une intervention la plus sobre possible, pour mettre en valeur et aux normes un patrimoine original en limitant son impact visuel et environnemental dans un site classé.

La partie cible

La partie cible et le pas de tir sont les espaces les plus représentatifs du biathlon. L'ancienne partie cible elle a dû être remplacée car n'étant plus aux normes fixées par l'International Biathlon Union. Une petite construction de pierre et de bois, encastree dans la pente, accueille des locaux de

maintenance pour les cibles et des bureaux pour la Tourbière des Saisies-Beaufortain-Val d'Arly, la réserve régionale naturelle. Elle a permis de supprimer divers édicules en bois disséminés dans le domaine.

Réhabilitation des locaux existants

L'intervention principale concerne un bâtiment à la forme circulaire qui logeait des espaces pour les athlètes (vestiaires, infirmerie, anti-doping, espaces techniques et bureaux). Dans un site inscrit classé le travail s'engage avec l'ABF. La forme et le volume sont conservés à l'identique ainsi que la couleur bleue des JO 92. Par contre, l'intérieur a fait l'objet d'une démolition complète pour s'adapter aux utilisations actuelles : stockage, vestiaires et sanitaires, fartage, bureau pour le ski club. Une isolation intérieure améliore le confort thermique et les façades vitrées d'hier sont remplacées par des murs à ossatures bois totalement occultés. L'étanchéité intégralement refaite, la toiture est rendue accessible pour créer une terrasse d'observation des compétitions. La casquette en aluminium, très dégradée, a été entièrement remplacée, à l'identique, par des éléments faits sur-mesure.



© Mathieu Miet

Architecte : amma architecte, Saint-Ismier (38)

BET : Infrastructure et aménagement des pays de montagne : Abest Ingénierie, Ugine (73) ; Fluides : Actif, Issoire (63)

Maitre d'ouvrage : SPL Domaine Skiable des Saisies, Les Saisies (73)

Surfaces : 96 m² (construction) ; 518 m² (réhabilitation)

Coût des travaux : Bâtiments : 1,015 m € HT ; Pas de tir : 880 000 € HT



© Salem Mostefauji

L'école de musique, danse et théâtre de Sallanches, LINK et DLD architectes

En résonance

Sallanches est une ville particulière qui à la fois bénéficie d'une proximité et d'une vue incroyable sur le mont Blanc mais, d'autre part, souffre des inconvénients de son installation en fond de vallée. Le nouvel équipement, construit sur cette dualité, cherche à entrer en résonance avec le grand paysage.

Une entrée de ville qui regroupe tous les maux du péri-urbain, un urbanisme pauvre et un contexte hétéroclite encouragent les architectes à dialoguer avec le contexte lointain plutôt qu'avec leurs voisins proches : équipements, logements et commerces disparates. Pour faire écho à la situation, les concepteurs ont imaginé un bâtiment à la fois intraverti et extraverti par ses vues lointaines et majestueuses sur les montagnes.

Un programme en résonance

Les écoles étaient auparavant disséminées dans la ville. L'objectif était de les réunir et de les faire cohabiter. C'est un bâtiment de plain-pied dont les activités dialoguent autour d'espaces communs, notamment un grand patio qui amène la lumière au cœur du projet. Usages et usagers convergent vers un centre qui efface le contexte immédiat. Les différents programmes s'organisent autour de ce patio : salles de pratique, hall, locaux techniques, l'auditorium, salle de danse et la salle d'orchestre.

Leurs exigences particulières, notamment acoustiques, induisent habituellement une grande étanchéité d'une activité à l'autre. Ici, c'est le contraire qu'on encourage avec des entre-deux qui favorisent les rencontres et les partages culturels, des porosités. C'est, par exemple, la surépaisseur d'un couloir qui laisse place à des échanges ou répétitions communes, « pour que les choses débordent ».

Une grande couverture de zinc en résonance avec le paysage

Un toit de zinc généreux qualifie l'édifice. Là encore il vient converser avec le paysage, les roches, la glace, l'ardoise. C'est une grande feuille de zinc qui se plie et se déplie suivant les besoins des espaces et de leurs volumes. Elle couvre une structure majoritairement en bois sauf le grand mur de béton qui limite la circulation. Le bois trouve sa place comme revêtement intérieur, avec l'ambition portée par la maîtrise d'ouvrage de s'engager pour l'utilisation du bois des Alpes.

Les bois, pin pour les menuiseries et douglas pour les bardages, sont lasurés en vert, toujours en écho au paysage. Différentes nuances se répondent entre extérieur et intérieur.

Le motif de l'écailler est aussi un fil rouge et une ligne directrice pour traiter certains détails. Il y a l'écailler des toits bien sûr, avec la technique des joints debout. Pour les parties les

plus pentues, la dernière ligne se termine dans le vide, marque la finesse du toit et accentue la forme des écailles. Pour les toitures plus douces, le motif est reconduit avec des joints debout en pointes. On le retrouve encore dans la découpe de bardages ou dans la toiture de l'auditorium. La récurrence du motif n'est pas sans rappeler les palines de Haute-Savoie, ces garde-corps de bois sculptés sur les balcons des fermes anciennes.

Architectes : LINK architectes, Lyon (69), mandataire ; DLD architectes, Doucerain Lièvre Delziani, Lyon (69), associés

BET : Structure : EVP Ingénierie, Paris (75) ; Fluides : Ingénium, Saint-Étienne (42) ; Acoustique : Génie acoustique, Fontaines-sur-Saône (69) ; VRD : B-ingénierie, Firminy (42)

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Sallanches (74)

Surface : 1 458 m²

Cout des travaux : 6 M € HT

Projet lauréat du Prix 10+1 de la revue D'Architectures et en lice pour le prix Mies van der Rohe 2026, (EU Mies Awards)



Toitures végétales - Parkings perméables



ECOVEGETAL, depuis 25 ans, conçoit des systèmes pour la gestion des eaux pluviales à la parcelle : toiture végétale, parking perméable et stabilisation de sols.



Gestion des
eaux pluviales



Développement
de la
biodiversité



Diminution de
l'effet îlot de
chaleur



5 sites de
production en
France



Systèmes
certifiés

Technilum®
mobilier urbain d'éclairage

www.technilum.com

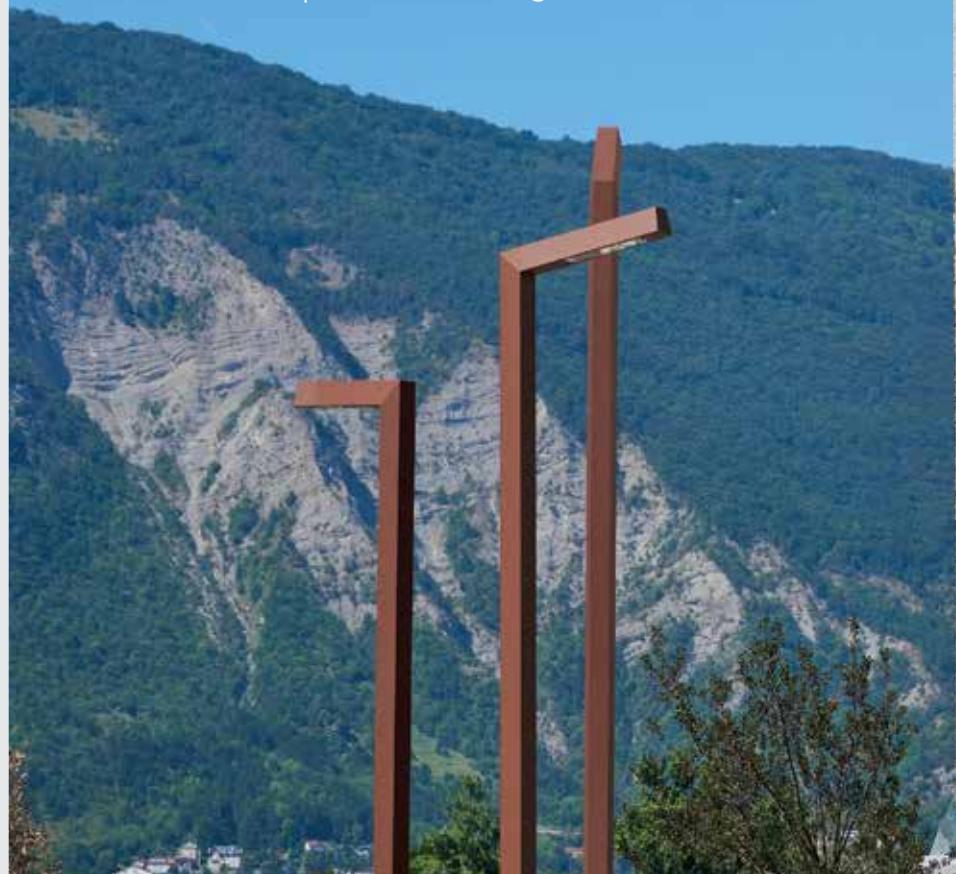
Votre contact : Baptiste Brunet . b.brunet@technilum.com . T. 06 24 33 15 35

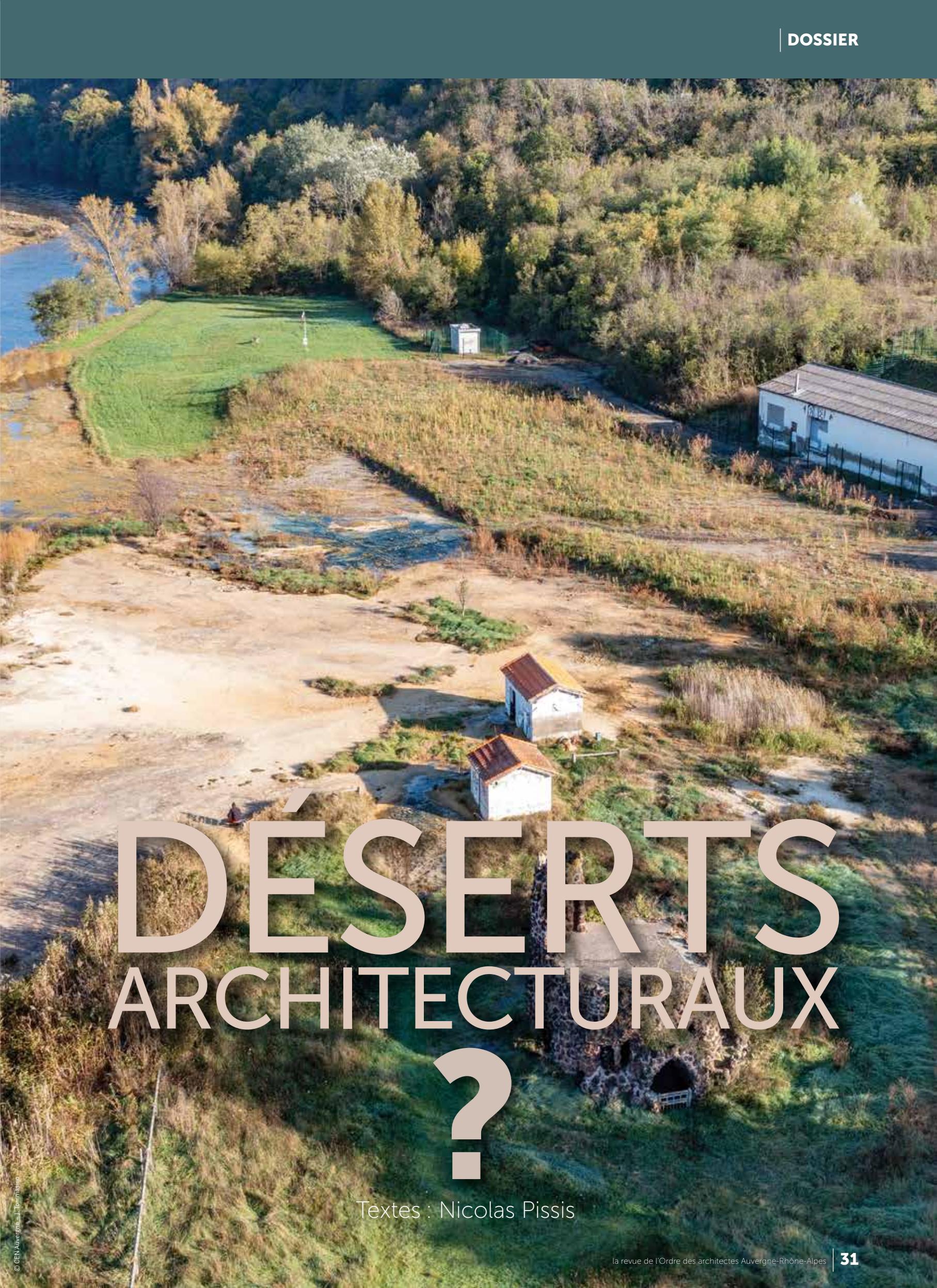


**Saint Martin d'Hères, Archives départementales
Bouquets de lampadaires « Mikado »**

Maîtrise d'œuvre : Département de l'Isère
Maîtrise d'œuvre : CR&ON Architectes, Square Paysages

© Hugo Da Costa





DÉSERTS ARCHITECTURAUX ?

Textes : Nicolas Pissis

DÉSERTS ARCHITECTURAUX ?

Déserts architecturaux : la terminologie a été employée en février dernier dans la nouvelle stratégie nationale pour l'architecture (SNA2 2025-2029) pour annoncer le lancement d'une formation postmaster. Cette formation débutera à la rentrée 2026-2027 à l'École nationale d'architecture de Clermont-Ferrand et à découvrir dans notre dossier.

« Déserts architecturaux » résonne également avec « Déserts médicaux ». Au niveau national, certains départements cumulent plusieurs critères défavorables. L'observatoire Archigraphie 2024-2026 indique, par exemple, qu'entre 2012 et 2023, certains départements de la « diagonale du vide » ont vu leur effectif d'architectes, déjà réduit, diminuer davantage.

13,2 % DE L'EFFECTIF TOTAL EN FRANCE

La région Auvergne-Rhône-Alpes dispose de quatre écoles d'architecture à Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Grenoble et Lyon. Cette configuration, unique en France, explique en partie la présence d'architectes en nombre sur notre territoire. Avec 3 740 architectes inscrits en 2023, cela représente 13,2 % de l'effectif total en France métropolitaine. Seulement trois départements, l'Ain, la Haute-Loire et le Cantal comptabilisent une densité de 2 à 3 architectes pour 10 000 habitants, là où la moyenne nationale, en 2022, était de 4 architectes pour 10 000 habitants. La France reste bien en dessous de la moyenne européenne qui est de 10 architectes pour 10 000 habitants.

Enfin, Archigraphie révèle des disparités de l'âge médian des architectes dans les départements et indique une concentration d'architectes de moins de 50 ans sur le littoral Atlantique et dans l'aire d'influence lyonnaise. Seuls les départements de l'Ardèche et de l'Allier concentrent respectivement une répartition de la tranche 51-54 ans et plus de 54 ans de l'âge médian (- de 51 ans pour les 10 autres départements de la région). Dans ce contexte national, notre région n'est donc pas véritablement sinistrée.

UNE DYNAMIQUE DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Dans ce dossier, le comité de rédaction a souhaité mettre en valeur différentes initiatives qui participent concrètement (et parfois de



manière indirecte) à l'activité de la profession : l'opération Cœur de village, conduite par le CAUE 15 dès les années 2000, ainsi que trois résidences d'architecture très récentes portées par les Maisons de l'architecture Auvergne, Isère et Rhône-Alpes.

Les partenaires institutionnels que sont les CAUE, la DRAC, l'Ordre des architectes, la Caisse des dépôts Mécénat, etc. jouent un rôle important en soutenant les actions qui rendent visibles les territoires dans la dynamique conduite par le Réseau national des maisons de l'architecture.

Les résidences d'architecture participent à l'émergence d'une réflexion urbaine ou architecturale, pour des problématiques où les sujets d'analyses sont d'origine publique ou privée. Comme le souligne sa présidente, Sophie Bertrand, au sujet de l'engagement du RMA, il s'agit d'identifier les fragilités et

les besoins des communes comme il s'agit également d'observer et de stimuler avec les habitants des situations qui sont parfois bloquées ou en manque de clarté et de devenir.

Ce dossier commence par le témoignage de deux architectes : Camille Frobert et Pierre Janin. Ils expriment leur attachement au territoire, et au-delà, leur vision élargie du métier d'architecte (maîtrise d'œuvre et rôle de conseil). Grand Prix d'urbanisme, l'architecte Simon Teyssou a également été interviewé pour la conclusion de ce dossier.

Camille Frobert, agence l'Office à Saoû (26)

« EN SECTEUR RURAL, IL Y A BEAUCOUP DE JOIE À TRAVAILLER ENSEMBLE »

Son installation à Saoû, au sud de la Drôme, Camille Frobert la doit à un coup de cœur : l'environnement singulier de la forêt de Saoû, une formation géologique unique (un synclinal perché) dans laquelle s'étend la forêt éponyme sur environ 13 km, bordée par des falaises et ceinturées de crêtes.



© Autélie Lamour

En s'installant dans la commune de Saoû, il y a une vingtaine d'années, elle laissera derrière elle son expérience en urbanisme auprès du CERTU et de l'agence d'urbanisme du Grand Lyon. « J'ai été happée par la forêt et je pense que je dois avoir l'agence la plus petite du département en termes de surface, elle fait 18 m² ! »¹ ironise-t-elle. Avec du recul, l'architecte témoigne du formidable accueil dont elle a bénéficié en milieu rural grâce à sa clientèle et aux entreprises « mon installation s'est faite en douceur, progressivement et dans une nouvelle échelle, celle du bâtiment ».

C'est avec un regard aiguisé que Camille Frobert témoigne de « l'importance d'accompagner la clientèle, qu'elle soit publique ou

¹ Le nom de son agence est celui de l'ancien office de tourisme qu'elle occupe désormais.

privée ». Elle a commencé son activité en faisant à la fois de la maîtrise d'œuvre et du conseil auprès de communes et d'organismes. Elle est actuellement également architecte-conseiller au CAUE du Vaucluse.

LA QUALITÉ DU PROJET DOIT ÊTRE CENTRALE

« Ce que je constate quotidiennement, c'est qu'il nous faut défendre cette notion de plus-value dans la conception architecturale. Là où les élus sont d'abord demandeurs de réponses techniques, économiques et réglementaires, il nous faut aller plus loin, la qualité du projet doit être centrale ». Camille Frobert témoigne également de ce rôle de l'architecte qui consiste à « apporter les clés de lecture du projet architectural, expliquer le vocabulaire et ainsi gagner la confiance des élus ».

Camille Frobert définit son travail comme étant « un service qui propose de l'ingénierie en milieu rural entre conception et conseil ». Elle constate que, loin des métropoles, les territoires ruraux offrent la possibilité de créer du lien avec les entreprises, une forme de proximité positive : « il y a beaucoup de joie à travailler ensemble ».

Pierre Janin, agence Fabriques Architectures Paysages, Lyon (69)

« ÊTRE EN MESURE DE DÉCRYPTER N'IMPORTE QUEL TERRITOIRE »

Architecte-conseil de l'État et agriculteur, Pierre Janin dirige l'agence Fabriques Architectures Paysages (17 collaborateurs)¹ avec son associée, l'architecte Sabrina Ghiguetto.



© Nicolas Pasis

Au milieu de ses cinq hectares de vignes, à Bully, Pierre Janin est dans son élément. « Cette ferme est dans ma famille depuis cinq générations, à la fin d'une période de métayage, j'ai repris progressivement la gestion ». Le raisin (bio), est destiné à une cave coopérative. Cet héritage agricole, Pierre Janin l'exploite également pour faire des essais, par exemple, sur des haies en testant la régénération naturelle, « guider la nature plutôt que la commander ». Une expérience de terrain alimente quotidiennement sa réflexion d'architecte et notamment l'agroécologie. L'enracinement agricole est profond et fondateur. Les paradigmes qui en découlent sont nombreux et depuis le début de sa carrière : « Si l'on prend l'exemple des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP), en 2009, nous n'étions pas plus de deux équipes en milieu rural sur une trentaine », se souvient-il.

LE LOCALISME EST UN RISQUE

« En rural, le service du bien commun est plus fort. » Pierre Janin défend l'idée d'une « porosité » qu'il faut créer, dans les territoires ruraux

et péri urbains, une sorte de maillage entre les habitants et les agriculteurs. Pierre Janin prône également une culture du projet, « il faut une synergie, créer des équipes pluridisciplinaires, proposer aux élus des groupes de travail et un accompagnement, sinon ils vont au coup par coup ». Il regrette que les territoires ruraux ne soient pas toujours considérés comme de vrais sujets et parfois abordés d'une manière condescendante et uniquement fixés sur le local. L'architecte considère qu'il faut être « en mesure et en capacité de décrypter n'importe quel territoire ». Pour Pierre Janin, le localisme est un risque, un écueil à éviter.

LES TERRITOIRES RURAUX SONT DES SOURCES D'INNOVATION

L'architecte constate également un changement important dans la profession « nous sommes passés des questions centralisées sur le langage architectural aux ressources architecturales pour construire » prenant comme exemple le bio-sourcé que l'on retrouve beaucoup en milieu rural : « Il a été amené par les praticiens, les territoires ruraux sont des sources d'innovation » précise-t-il. Enfin, sur la question du désert architectural, Pierre Janin l'illustre en faisant référence à certains territoires ruraux remplis de champs de panneaux photovoltaïques « La notion de désert, si on la prend au sens inhabitable, on adjoint à des terres la seule fonction de production d'énergie et on reproduit en quelque sorte ce qu'il s'est passé avec l'amiante ».

¹ Plus de la moitié du personnel de l'agence s'investit au sein d'un potager collectif à Lyon. À Bully, l'agence construit un projet de tiers lieu agricole nourricier autour de son exploitation viticole.

L'OPÉRATION CŒUR DE VILLAGE, DANS LES ANNÉES 2000

Il y a un peu plus de 25 ans, l'opération « Cœur de village » a été lancée par le Conseil général 15 (devenu Conseil départemental en 2013) dans le cadre d'une Charte départementale de l'environnement¹.

L'ambition de ce dispositif était d'accompagner les petites communes afin de repenser leurs espaces publics (places, rues, sentiers, bâtiments collectifs, etc.) tout en respectant leur patrimoine architectural et paysager et ainsi éviter des aménagements en rupture entre le bâti, les matériaux et les particularités locales. Pour redonner du sens au cadre de vie rural, il s'agissait de valoriser les centres-bourgs en s'appuyant sur leur histoire, leur identité, leurs singularités patrimoniales et leurs paysages. La démarche se voulait collective et concertée entre les élus, les services techniques du Conseil général, la Direction départementale de l'équipement (DDE), le CAUE, le Parc des Volcans, les communautés de communes. Un groupe de pilotage était mis en place pour suivre chaque étape de l'opération, de la conception à la réalisation des travaux.

LA CONCERTATION AU CŒUR DE L'OPÉRATION

Au-delà des préoccupations techniques, les projets devaient révéler l'identité des lieux et offrir une perspective durable autour de cinq étapes.

- 1_ Le diagnostic préalable : étude du village, identification des personnes-ressources, des besoins et des enjeux (réalisé par le CAUE du Cantal).
- 2_ Les études préliminaires : consultation d'architectes et de paysagistes pour proposer des scénarios d'aménagement marquant le démarrage des études de projet (aménagement du bourg, prévisionnel, paysage, etc.)
- 3_ Les études de projet : précision technique, concertation et préparation des dossiers d'appel d'offres des entreprises.
- 4_ La réalisation des travaux : sélection des entreprises, suivi de chantier et coordination.
- 5_ La livraison et la mise en service : réception des ouvrages et observation de leur appropriation par les élus et les administrés.

« CŒUR DE VILLAGE APPORTAIT UNE DYNAMIQUE, UN REGARD NEUF »

Directrice du CAUE du Cantal de 1994 à 2020, Marie-Françoise Christiaens, revient sur l'opération Cœur de village qu'elle qualifie de « petite révolution » à l'époque. Dans ces opérations, le CAUE était missionné par le Conseil général (Conseil départemental) pour réaliser un diagnostic. Ensuite, il s'agissait de définir des orientations d'aménagements. Des architectes et des paysagistes devaient être obligatoirement associés à l'équipe de maîtrise d'œuvre. Marie-Françoise Christiaens explique s'être inspirée d'opérations similaires conduites dans l'Aveyron (CAUE 12) dans les années 1990.

« Avant les opérations Cœur de village, ce sont les services de l'Équipement qui réalisaient tous les aménagements, il y avait une uniformité et un manque de réflexion sur le long terme » explique-t-elle en précisant « qu'à partir de l'opération Cœur de village, nous faisions des diagnostics et nous parcourions les rues en marchant avec les élus, un bon moyen de repérer les opportunités ».

Mais au-delà du diagnostic, elle témoigne des nombreux points positifs liés à ces opérations : « Cœur de village apportait une dynamique, un regard neuf, une culture architecturale pour ces villages de moins de 2000 habitants. C'était un bon moyen de réorienter les idées en étant à l'écoute des habitants et des élus. Ces opérations étaient intéressantes et instructives, même pour nous, les architectes ».

À chaque étape, la concertation était au cœur du processus : réunions publiques, présentations en mairie, échanges avec les habitants et les partenaires institutionnels. Le Conseil général accompagnait les communes tout au long du projet, avec une aide financière échelonnée : 40 % pour la phase de diagnostic, 30 % pour les études préliminaires (plafond 12 196 €) et 20 % pour la réalisation des travaux (plafond 230 000 € sur trois ans). Au final, le préprogramme indiquait « où aller », tandis que les concepteurs retenus (architectes et paysagistes) précisait « comment y aller ».

Au total, ce sont 102 communes qui ont été diagnostiquées et 45 communes qui ont perçu une subvention. Cela représente 1 264 066 € de subventions versées.

Aujourd'hui, des programmes tels que Villages d'avenir proposent, entre autres, une amélioration du cadre de vie des communes de moins de 3 500 habitants.

En savoir plus sur les dispositifs de l'ANCT



¹ En 1996, la Charte départementale de l'environnement et le recueil des recommandations architecturales et paysagères soulignent l'importance d'une réflexion sur les opérations de valorisation des centres-bourgs. Avec l'opération Cœur de village, le Conseil général a souhaité favoriser la réflexion en amont de tout aménagement (espaces publics, bâtiments communaux, extensions de bourgs, etc.) des communes de moins de 2000 habitants.

COMMUNE DE CHALIERS

OPÉRATION "CŒUR DE VILLAGE"
DIAGNOSTIC



Diagnostic réalisé par l'École d'architecture d'Amiens - 2000



Du diagnostic réalisé par le CAUE jusqu'à la référence d'urbanisme extraite du livre « En campagne » de Simon Teyssou (Grand Prix de l'urbanisme 2023), les travaux entrepris sur la commune de Chaliers illustrent la pertinence de l'opération Cœur de village. Dans cet exemple emblématique de village-rue, l'architecte propose une recomposition des espaces publics, tout en abordant la question du paysage (belvédère) et des espaces agricoles existants.

RÉDUIRE LES CONTRAINTES POUR LES COMMUNES

La paysagiste Claire Rodrigues, a participé à de nombreuses opérations Cœur de village, dès 2004, au sein de l'agence d'architecture de Daniel Marot (Aurillac), agence reprise par Laurent Hostier (Atelier Site-Architecture) en 2014.

Elle constate aujourd'hui une certaine longévité dans le temps de ces études de bourgs qui sont toujours d'actualité dans certaines communes. Dans son travail, la paysagiste témoigne d'une attention particulière dans ses préconisations de plantations afin de réduire les coûts d'entretien et les contraintes (manque d'agents ou absence de personnels formés) pour les communes. « *Cela passe par le choix d'essences locales, plantées ou semées adaptées au climat et qui nécessitent peu d'entretien, par exemple une taille par an. Peu entretenus, les végétaux vieillissent mal* » explique-t-elle.

Enfin, la paysagiste explique qu'aujourd'hui « *on cherche plus à gérer les eaux pluviales, à utiliser moins d'enrobés, à privilégier des matériaux nobles ; cela passe aussi par moins de bases en béton, moins de jointolements* ».



© Poroproduction

Résidence d'architecture à Saint-Maurice (63), portée par la Maison de l'architecture Auvergne.

L'INDISPENSABLE DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE ET ARCHITECTURAL

Le site de Sainte-Marguerite, situé sur la commune de Saint-Maurice (63) en bordure de la rivière l'Allier, constitue un ensemble géologique, hydrologique et écologique majeur : le « pré-salé », un écosystème où poussent des plantes halophiles adaptées au sel. Le site présente une flore et une faune qui sont caractéristiques des sources salées d'Auvergne classées d'intérêt communautaire par l'Union européenne.

C'est dans ce contexte qu'intervient la résidence d'architecture initiée par la Maison de l'architecture Auvergne et intitulée « Réenchantons les thermes Sainte-Marguerite ». Le thermalisme a cessé en 1965, mais l'exploitation de l'eau minérale, commencée en 1894, se poursuit de manière industrielle grâce à l'exploitation de l'eau minérale gazeuse naturelle Sainte-Marguerite par la filiale Agro'Mousquetaires (pôle de production du groupement les Mousquetaires). Depuis 1997, un partenariat unit le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Auvergne et l'exploitant. Ce partenariat permet la préservation de la biodiversité et la restauration des milieux fragiles.

HÉRITAGE ARCHITECTURAL

À la fin du XIX^e siècle, les sources ont permis la création d'une station thermale entourée d'un parc et de constructions pittoresques : les folies. Au-delà de l'enjeu écologique cet héritage architectural est aujourd'hui menacé car plus entretenu. Progressivement, sur une trentaine d'années, les bâtiments présents sur le site ont fait l'objet de dégradations, ce qui a conduit à la démolition récente, en 2023, de l'ancienne usine d'embouteillage. Cette démolition a marqué une première étape dans la renaturation du site.

FAIRE ÉMERGER DES IDÉES

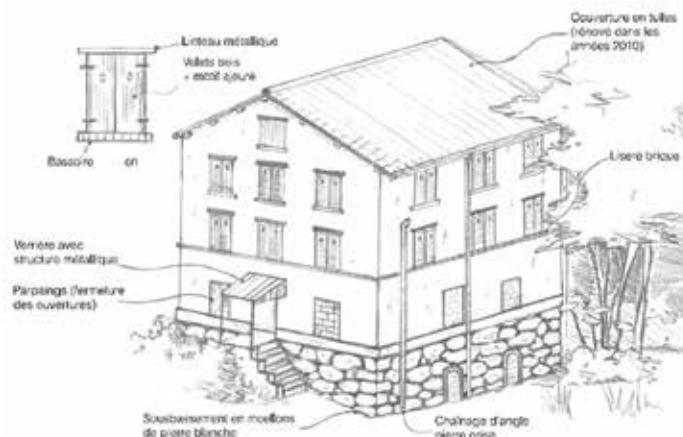
Cette résidence constitue un moyen d'apporter aux trois acteurs (l'exploitant, la mairie et le CEN) des pistes de travail documentées. Le diagnostic¹ réalisé par le binôme David Astier, titulaire du diplôme d'architecte D.E., et Kanae Otani (Studio Kanae Otani, paysagiste conceptrice), a mis en évidence toutes les richesses du site.

Un travail avec les scolaires a également été entrepris et là où des écoliers imaginaient bien un musée, un refuge à oiseaux, un hôtel, etc., la question du devenir des lieux est ouverte et entre les mains des différents partenaires. Ceux-ci disposent désormais d'un diagnostic riche et documenté. La municipalité et le Conservatoire voient dans cette résidence un moyen de se projeter, de faire émerger des idées et de les transmettre aux habitants pour qu'ils découvrent et s'approprient la richesse du site. Pour le directeur de l'usine, il s'agit à minima de faire valoir auprès de son Groupement l'intérêt de sécuriser et d'entretenir le site² et au-delà de cette mission, d'exploiter des idées issues de la

1 Différents intervenants ont participé à ce travail, dont l'écologue Hervé Lelievre (Crexeco).

2 La société des eaux de Sainte-Marguerite a confié la préservation et l'entretien écologique des 2 ha du site au CEN Auvergne par la mise en place d'un mécénat.

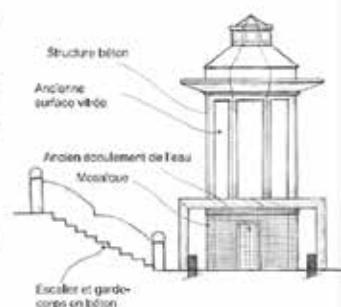
(A) Hôtel des thermes



(B) Source Héron



(C) Source du Robinet



résidence en abordant la question du financement.

Suite à la restitution de la résidence, fin novembre, la directrice de la Maison de l'architecture Auvergne, Graziella Monteil, revient sur cette soirée qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes à Saint-Maurice : « *David Astier et Kanae Otani ont joué un rôle moteur de médiation auprès de leurs interlocuteurs. Parmi les pistes proposées dans la restitution, il y a des interventions très minimales, douces, nous arrivons à un diagnostic partagé par tout le monde* ». Cette première étape fédératrice est donc positive. Elle met en lumière des options qui ouvrent le champ des possibles grâce à des propositions justes, très ouvertes, réalistes et réalisables indépendamment les unes des autres. L'avenir de ce site est intimement lié à la pluridisciplinarité atypique des protagonistes. « *Les trois acteurs ont des attentes, des besoins et des moyens différents. Mais ce diagnostic est validé par l'ensemble alors que les avis sont contradictoires, c'est très positif* » précise Graziella Monteil.

CALENDRIER DE LA RÉSIDENCE :

- Temps 1 : Immersion du 12 au 25 mai 2025
- Temps 2 : Rencontres et ateliers de sensibilisation du 16 au 27 juin 2025
- Temps 3 : Interventions en milieu scolaire du 22 au 26 septembre 2025
- Temps 4 : Restitution du 13 au 24 octobre 2025 + du 5 au 7 novembre 2025, réunion publique vendredi 21 novembre 2025

Vidéo du film réalisé par Poorproduction



Résidence d'architecture « Ce qui nous lie », à Saint-Gervais (38), portée par la Maison de l'architecture de l'Isère

UNE RÉSIDENCE POUR CRÉER DU LIEN

Saint-Gervais est un bourg rural d'un peu plus de 500 habitants. La résidence d'architecture proposait une réflexion collective avec les habitants et différents partenaires autour de plusieurs enjeux : mobilités douces, valorisation du patrimoine, attractivité touristique, convivialité et échanges entre les générations.



Intitulée « Ce qui nous lie », cette résidence d'architecture conduite par Caroline Vernay, titulaire du diplôme d'architecte D.E. et Andrea Gaidano, designer, s'appuie sur l'analyse et l'observation des espaces de rencontre et de partage de la commune dans le but de stimuler le « déjà-là ». Leur principal outil de travail se caractérise sous la forme d'un Atlas des « lieux qui lient », une grande carte participative composée de huit panneaux et qui formalise une mémoire collective en un diagnostic sensible du territoire.

UNE BALADE ANIMÉE

Étape importante au cours de la résidence, le binôme a entrepris une balade animée de restitution autour de quatre sites emblématiques de la commune, à savoir : les quais (point d'entrée du village) où la fonderie et la Maison de la Drevenne suscitent des réflexions sur le patrimoine et les usages futurs, Le pôle multimodal, seule polarité non marquée par les risques naturels (éboulement, inondation), où les résidents imaginent un itinéraire bis piéton-vélo, le secteur école –

Atlas des lieux qui lient



salle des fêtes, nécessitant un réaménagement des espaces extérieurs pour plus de convivialité et de sécurité et enfin le pôle cure – laverie – aire de jeux, riche, mais sous utilisé, où émergent des idées d'un café associatif ou d'une mairie réinstallée dans l'ancienne cure.

CALENDRIER DE LA RÉSIDENCE :

1^{re} session : du 25 mai au 8 juin 2025

2^e session : du 29 septembre au 12 octobre 2025

« ZOOM » SUR CAROLINE VERNAY ET SON ENQUÊTE INTITULÉE DISPO

Finaliste du Prix du Réseau des Maisons de l'Architecture 2023, Caroline Vernay a fait des centres-bourgs le cœur de son travail. Après plusieurs années à accompagner la « revitalisation » de petites villes partout en France, elle pose ses valises à La Côte Saint-André (38) et se spécialise dans la reconquête des espaces disponibles. Elle accompagne des collectivités, des propriétaires et des usagers au sein de son agence de conseil DISPO urbanisme.

Aujourd'hui, elle continue cette thématique en travaillant sur l'accompagnement de collectivités rurales en Auvergne-Rhône-Alpes par exemple à Thizy-les-Bourgs une commune de moins de 6 000 habitants située dans le département du Rhône, en quête d'une revitalisation commerciale. Ses conseils portent sur les occupations possibles (commerces privés ou investis par le public), la qualification des locaux situés en RDC, les marchés, etc.

[Regarder la vidéo](#)



Résidence d'architecture « Architectures paysannes », à Saint-Marcellin-Vercors-Isère, portée par Archipel, la Maison de l'Architecture Rhône-Alpes.

UN INVENTAIRE DE LIEUX INSPIRANTS

La résidence « Architectures paysannes » s'inscrit dans une résidence d'architecture plus globale intitulée « Ruralités ».

Initiée en 2024 par Archipel, la Maison de l'architecture Rhône-Alpes, la résidence « Ruralités » est déployée sous la forme de quatre petites résidences réparties sur quatre territoires de la région : Saint-Chef, Couzon, Chalmazel et la communauté de communes Saint-Marcellin-Vercors-Isère.

Les quatre thématiques de la résidence « Ruralités »¹, ont permis aux architectes mandatés, à savoir les ateliers ou agences : Commune,

¹ À Saint-Chef : Révéler et préserver le patrimoine ordinaire par le geste artistique ; à Couzon : Saisir l'atmosphère d'un lieu pour raviver l'attachement des habitant(e)s ; à Chalmazel : Porter attention à la déconstruction et préserver la mémoire architecturale ; à Saint-Marcellin - Vercors - Isère : Documenter les qualités des pratiques paysannes pour bâtir le futur.



Grama + Fabre, Mesure et Phéno, de « documenter, d'interroger et de faire émerger des problématiques contemporaines liées à la production architecturale, aux usages et aux modes de vie en lien avec celles et ceux qui habitent les lieux ».

À SAINT-MARCELLIN-VERCORS-ISÈRE

Dans ce contexte, la résidence « Architectures paysannes » conduite par l'agence Mesure Architecture sur le territoire de Saint-Marcellin-Vercors-Isère questionne les relations entre architecture et agriculture et les enjeux liés à l'imbrication de ces deux domaines dans nos manières de produire, notre rapport au vivant et le bouleversement des écosystèmes. L'évolution des pratiques agricoles, aussi bien que la tendance à la concentration et à l'agrandissement des exploitations, amènent une présence toujours plus forte dans les paysages ruraux de ces nouvelles constructions dédiées à la stabulation, au stockage ou à la production. La résidence vise à documenter comment des pratiques agricoles s'inscrivent dans le champ de l'agroécologie transposent dans le domaine de l'architecture les intentions qui les guident autour d'une manière de produire plus durable.

AUTOCONSTRUCTION OU MAÎTRISE D'ŒUVRE CLASSIQUE

Le territoire du sud-Grésivaudan, où se situent les cinq fermes analysées, correspond à la vallée de l'Isère sur les contreforts du massif du Vercors, entre Grenoble et Valence (dans le département de l'Isère) en lisière de la Drôme.

Cette résidence offre un panorama inédit. Les cinq fermes ont été étudiées au travers des critères suivants : les processus de réalisation et les ressources mobilisées. À titre d'exemple, les deux fermes Les jardins de Chérennes et Tero Loko sont diamétralement opposées en ce qui concerne le processus de réalisation et les moyens humains ou financiers engagés : autoconstruction pour l'une et maîtrise d'œuvre classique avec une réalisation par des artisans pour l'autre.

Pour Luc Doin, architecte, « cette résidence se caractérise par un inventaire de lieux inspirants ». Une résidence originale, car il s'agissait de recenser et documenter ce que font les agriculteurs eux-mêmes. Il s'agissait également d'identifier le partage de savoirs et regarder autrement l'architecture paysanne par son inscription dans le paysage et l'implication sociale des fermes, dans le sens où elles participent également à la revitalisation des villages en créant une dynamique entre les habitants (vente à la ferme, programmation artistique, etc.).

CALENDRIER DES RÉSIDENCES :

Les résidences se sont déroulées en 2025

Restitution : du 14 au 30 novembre 2025 à Archipel.

[En savoir plus sur ces résidences](#)



3 Les jardins de Chérennes, St-Pierre-de-Chérennes



PRODUCTIONS : Maraîchage diversifié

EFFECTIF : 4 personnes (3 ETP)

STATUT : GAEC

HISTORIQUE :

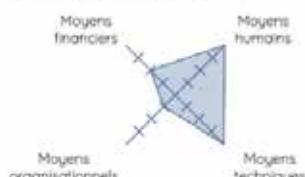
- Chantier (bâti + serres) : 2018-2022
- Début de la production : 2019

SURFACE DE TERRAIN : 2 ha

ACTIVITÉS ASSOCIÉES :

Marché à la ferme et guinguette associative, programmation de concerts et spectacles

RESSOURCES MOBILISÉES



PROCESSUS DE RÉALISATION

- Accompagnement de professionnels
 - Conception (maîtrise d'œuvre)
 - Réalisation (entreprises)
- Coût travaux moyen au m²
- 350 € € HT / m² surface couverte

5 Tero Loko, Notre-Dame-de-l'Osier



PRODUCTIONS : Maraîchage diversifié, boulangerie

EFFECTIF : 9 personnes salariées permanentes (7 ETP), 18 personnes accompagnées (contrat d'insertion)

STATUT : association loi 1901

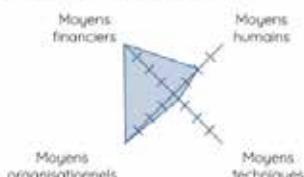
HISTORIQUE :

- Installation de l'association en 2019
- Nouveau bâtiment livré en 2024

SURFACE DE TERRAIN : 4 ha

ACTIVITÉS ASSOCIÉES : Marché à la ferme, guinguette et événements culturels / Chantier en cours de logements sociaux pour les personnes en insertion / Projet d'un espace de vie sociale

RESSOURCES MOBILISÉES



PROCESSUS DE RÉALISATION

- Accompagnement de professionnels
 - Conception (maîtrise d'œuvre)
 - Réalisation (entreprises)
- Coût travaux moyen au m²
- 1 800 € € HT / m² surface couverte

École nationale supérieure
d'architecture de Clermont-Ferrand

VERS UN DIPLÔME POSTMASTER D'« ARCHITECTE DES TERRITOIRES »

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) a pour ambition de stimuler le débat public local sur la transformation du cadre de vie en apportant une forme d'expertise grâce aux travaux d'étudiants, aux actions culturelles menées par l'école, aux travaux de ses doctorants et enseignants-chercheurs.

À travers sa pédagogie, l'école contribue à faire émerger des problématiques qui alimentent la réflexion des élus et de l'ingénierie locale. Dès son ouverture, au début des années 70, l'ENSACF a affirmé la question des ruralités comme l'un des piliers de sa pédagogie. L'école bénéficie aujourd'hui d'une expertise reconnue sur ce sujet, tant du point de vue des enseignements que de la recherche. Cela s'est traduit, début 2024, par la sollicitation de l'école, par le ministère de la Culture, pour penser l'avenir du métier d'architecte dans les territoires ruraux. Désignée comme « cheffe de file » au niveau national, l'ENSACF a été chargée de la création d'une filière post-diplôme inter-Écoles « Architecture et ruralités ».

UN NOUVEAU DIPLÔME POSTMASTER

L'ENSACF s'emploie au développement d'un nouveau diplôme postmaster « Architecture et ruralités » dont la première promotion sera accueillie à la rentrée 2026-2027. Ce diplôme aura pour objectif de former les architectes d'aujourd'hui et de demain aux enjeux de l'architecture en milieu rural. Inscrite dans un dispositif plus large, la formation permettra l'émergence progressive de ce métier d'architecte des territoires en partenariat avec les collectivités (communes, départements, régions), les EPCI, l'État, etc. pour permettre l'installation sur le long terme des jeunes architectes dans les territoires.

Présentation du postmaster communiquée par l'ENSACF

SÉMINAIRE RURALITÉS : UN TEMPS FORT À L'ENSACF

L'ENSACF a organisé fin 2025 un séminaire international articulant pédagogie, recherche et pratique autour de la notion de « ruralité ». Une occasion d'engager une réflexion rétrospective et prospective impliquant l'école et des personnalités extérieures expertes dans ce domaine.

CONCLUSION

LES TERRITOIRES RURAUX SONT DES LIEUX DE RÉSILIENCE

Grand Prix de l'urbanisme, l'architecte Simon Teyssou incarne une génération d'architectes pionniers qui se sont investis dans les territoires ruraux, il y a un peu plus d'une vingtaine d'années. « *Il y a aujourd'hui une prise de conscience générale, les territoires ruraux sont des lieux de résilience avec un attrait aussi, je constate un renouvellement assez fort avec de jeunes architectes dans le Cantal, par exemple* ».

Il évoque également son engagement quotidien : « *Je me bats pour que la ruralité ne soit pas exempte d'une architecture contemporaine de qualité* » et il nous fait part de son expertise sur le métier : « *Être architecte aujourd'hui, c'est savoir déployer tel ou tel outil en fonction de la situation, l'architecte doit donc faire l'effort de convoquer le bon outil, au bon endroit, au bon moment* ».

Questionné sur son rapport avec l'architecte à l'occasion de travaux dans sa commune, le maire actuel de Saint-Illide dans le Cantal, Jean-Pierre Cinqualbres, voit dans sa relation avec l'Atelier du Rouget et, d'une certaine manière avec la profession « *De bons conseils pour l'attractivité et surtout une vue d'ensemble et la garantie d'une cohérence pour son village* ». Toujours sur Saint-Illide, dans son livre « *En Campagne* » (éd. Parenthèses), Simon Teyssou décrit un « *urbaniste cantonnier* », il prône une écologie de moyens et la capacité d'adaptation, l'expérience des architectes sur le terrain : « *Parfois, il n'y a pas besoin de trop d'études, de dessins (CAO-DAO), il faut juste chauffer les bottes, rencontrer les élus et une entreprise, changer des usages, simplement avec des croquis. Dans d'autres contextes, il faudra des études poussées liées, par exemple, à l'héritage bâti, etc. C'était le cas à Chaliers* » explique-t-il.

Simon Teyssou reconnaît tout l'intérêt et la dynamique créée par les politiques publiques, « *à travers des opérations qui sont l'occasion d'interroger notre discipline* ». Enfin, il milite pour une évolution du cadre contractuel : « *Je pense qu'il faut mettre en place un tuiilage entre les plans-guide et la maîtrise d'œuvre des espaces publics, cela passe par des accords-cadres, c'est très intéressant que la même équipe de concepteurs articule les différentes échelles, c'est le cas dans l'une de nos opérations à Brassac-les-Mines* ».

En savoir plus sur Petites villes de Demain dans le Puy-de-Dôme



Réhabilitation du centre d'art contemporain le Creux de l'Enfer à Thiers, agence Fabre/Speller (mandataire) et agence Lucide (associé)

Le renouveau du Creux de l'Enfer



Logé dans la Vallée des usines, le centre d'art contemporain d'intérêt national (CACIN)¹ le Creux de l'Enfer fait partie de la cinquantaine de centres d'art labellisés en France. Son originalité est profondément marquée par le témoignage saisissant d'une vie ouvrière coutelière révolue mais très présente dans la cité thiernoise. Le fond sonore permanent de La Durole, la rivière à l'origine de la force motrice hydraulique de la vallée, forge cette ambiance particulière.

Parmi les lignes directrices de cette réhabilitation, la préservation du bâtiment et de sa mémoire collective étaient des axes fondamentaux. Plus de trente ans après sa mise en service, le diagnostic technique du bâtiment était sans appel. Elle mettait en évidence plusieurs désordres dont la corrosion de certaines poutres en acier ainsi que des liernes disposées en façade. L'inefficacité de certains tirants a également été relevée. À cela se rajoute d'autres désordres liés à la faiblesse de certaines dalles et planchers et une maçonnerie hétérogène vieillissante (briques et pierre).

Au chevet du bâti

La remise à niveau de la stabilité de l'ensemble passait par des interventions de gros œuvre, dont le renforcement et le remplacement d'acières ainsi que la reconstruction de la dalle haute de la grotte (espace d'exposition unique de 19 m²). Cette opération a également permis la reprise ponctuelle des murs en briques et en pierres, enduit compris. Les toitures et des étanchéités ont été intégralement reprises ainsi que la réfection des couvertures en bac acier, l'amélioration du drainage et le traitement des terrasses. Les menuiseries extérieures ont été remplacées par des profilés métalliques et des doubles vitrages assurant à la fois une performance énergétique et un respect du dessin d'origine. Tous les réseaux électriques, courants faibles et éclairages ont été refaits à neuf. Moins énergivore, le bâtiment bénéficie désormais d'une chaudière gaz couplée à une pompe à chaleur, le tout associé à une ventilation double flux permettant un gain et un confort énergétique.

Modernisation technique et muséographique

Une entrée élargie a été repensée, avec un espace d'accueil sous l'arche emblématique

située contre le rocher. La recomposition des aménagements intérieurs a permis une modernisation fonctionnelle sans dégrader le caractère industriel du site. Cette opération offre une ouverture au public des espaces du sous-sol par la restauration des voûtes et permet une vue sur le bief situé à l'extérieur. La création d'un nouvel escalier d'accès au sous-sol prolonge la logique de distribution du bâtiment en se superposant à celui qui existe. Un nouvel espace brut et sombre est dédié aux expositions.

Les circulations verticales et la mezzanine sont repensées par une ouverture visuelle entre les niveaux ainsi que la mise en lumière naturelle et la création de zones de médiation et de projection. L'implantation d'un bureau de régie centralisé et la redistribution des sanitaires participent à un aménagement global au même titre qu'une remise aux normes d'accessibilité et de sécurité. Le logement de fonction est restauré afin d'accueillir des résidences d'artistes. L'équipement muséographique a été rationalisé : cimaises mobiles, rails de projecteurs, stores d'occultation, etc. l'ensemble visant à offrir un outil de diffusion et de production artistique performant et évolutif.

¹ En Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont trois CACIN : Le Creux de l'Enfer, Thiers (novembre 2019) - Magasin, Grenoble (septembre 2025) - La Villa du Parc, Annemasse (août 2020)

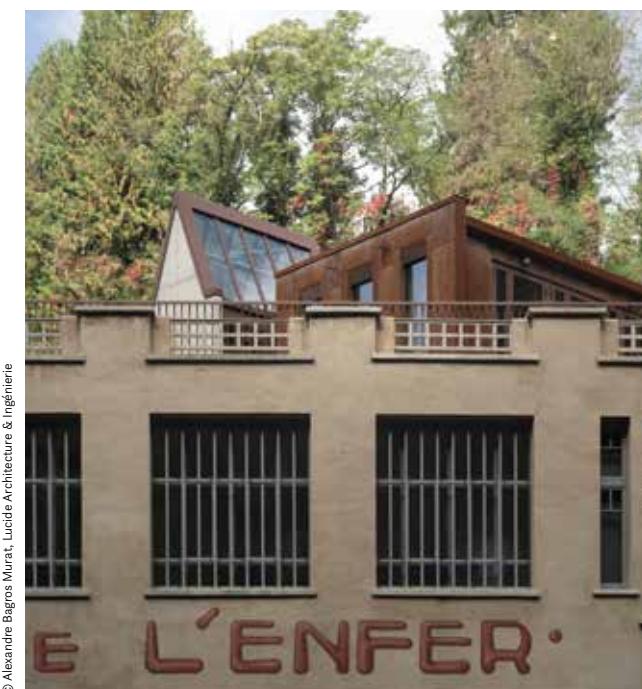
L'accueil repensé, l'usine du May connectée

La reconstruction du parvis constitue un élément clé du projet. Un nouvel escalier longe le rocher, et le belvédère sur la rivière la Durolle et s'harmonise autour d'un garde-corps d'un design commun. La marquise métallique emblématique de l'entrée retrouve son éclat.

Dans le cadre de cette réhabilitation, la toiture-terrasse de l'usine devient accessible au public. Elle offre un panorama inédit sur la vallée, son équipement se veut adapté à de l'événementiel par la création d'une salle de convivialité et d'une cuisine d'appoint. Très présent grâce à l'utilisation de l'acier Corten, cet espace a été complètement reconstruit. La terrasse est également conçue comme un espace d'exposition en plein air.

En 2021, l'usine du May a été confiée par la ville de Thiers au centre d'art contemporain du Creux de l'Enfer afin d'étendre son programme d'expositions et d'installer une boutique. Un atelier est mis à disposition des artistes invités, une salle de conférences et de documentation complètent l'équipement. L'usine du May est rattachée à l'usine du Creux de l'Enfer par un passage couvert permettant l'unification du centre d'art en un seul et même site offrant un parcours accessible depuis l'entrée jusqu'à la boutique. **NP**

© Vincent Biesbois



© Alexandre Bagros Murat, Lucide Architecture & Ingénierie



© Vladimir de Mollerat du Jeu

Architectes : Agence Fabre/Speller, Clermont-Ferrand (63), mandataire ; Agence Lucide, architecture et ingénierie, Charensat (63), associée

Designer : Studio Olivier Vadrot, Beaune (21)

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Thiers

Surface : 815 m² dont 760 m² accessibles au public

Coût des travaux : 2,4 M € HT (fin de chantier)

Le site du Creux de l'Enfer



L'histoire des travaux, en vidéo



HISTORIQUE

Construction, incendies, démolition, reconstruction, l'histoire de l'usine du Creux de l'Enfer a été qualifiée, à juste titre, de palimpseste architectural. Cette histoire débute dans la seconde moitié du xv^e siècle avec l'installation d'un premier rouet, un petit moulin utilisé par les émouleurs pour l'aiguisage des lames de couteau.

En 1836, il est fait mention que l'usine abrite des *martinet*s appartenant à Charles Pelossieux. Les *martinet*s (marteaux) étaient des machines conçues pour utiliser et transformer l'énergie hydraulique pour des travaux de forgeage. Suivront l'installation de quatre roues à aube et l'agrandissement du bâtiment, successivement, sur deux fois deux niveaux à la fin du xix^e siècle, époque marquant également la création d'un pont enjambant le bief de La Durolle.

Un premier incendie au début du xx^e siècle suivi d'un second en 1934 déclenchera une reconstruction et l'aspect actuel du bâtiment avec ses grandes baies vitrées. Le diable refera son apparition en peinture sur la façade tel qu'on l'aperçoit aujourd'hui restauré. Il a été peint par Louis Guelpa (peintre en bâtiment et artiste) et son frère Bernard.

L'usine sera ainsi utilisée pour des activités de forges, de découpe de lames de couteau jusqu'en 1956 où elle sera abandonnée comme d'autres manufactures de la vallée, celles-ci délaisant l'énergie hydraulique au profit de l'électricité. Devenue une friche industrielle, l'usine du Creux de l'Enfer sera transformée en Centre d'art par les architectes Xavier Fabre et Vincent Speller en 1987. Elle est bordée en amont par l'usine du May et en aval par l'usine d'Entraigues.

Source : Le Creux de l'Enfer, Histoires d'un centre d'art. Édition : Manuella Éditions, septembre 2025



© Ville de Thiers - Archives municipales

Les conseils Culture de la rédaction

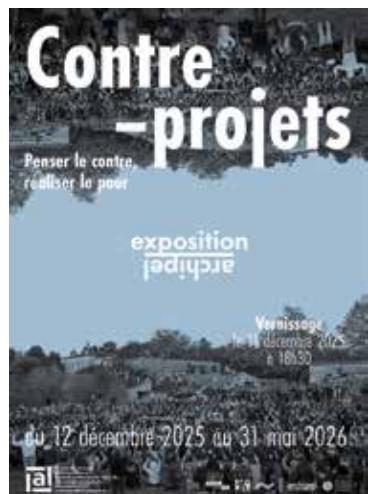


Habiter ensemble autrement

Anne-Sophie Clémenton est historienne de l'architecture et de l'urbanisme, auparavant chercheuse au CNRS, autrice et photographe. Michel Bernard est journaliste, co-fondateur de la revue Silence et engagé dans la création de structures écologistes. Ce couple, à la ville, aarpenté les routes pendant plus de vingt ans et nous présente une cinquantaine d'exemples, largement illustrés, où l'on habite autrement avec plus de solidarité, de sociabilité et d'écologie.

Auteurs : Anne-Sophie Clémenton et Michel Bernard

Édition : Le Passager Clandestin



Exposition « Contre-projets » à Archipel

Le mouvement Frugalité heureuse et créative et Archipel ont coproduit l'exposition Contre-projets : penser le contre, réaliser le pour, qui donne à voir les projets alternatifs, issus de mobilisations sociales, tout en déconstruisant les projets inutiles, d'un autre temps et nocifs aux écosystèmes.

L'exposition a été réalisée avec les contributions d'étudiants de la Public Factory – Sciences Po Lyon et trois étudiantes bénévoles de l'ENSAL. Tout à tour, une dizaine d'expériences seront mises à l'honneur afin de présenter des projets divers qui utilisent de nouveaux processus et dont les impacts sociaux et écologiques font sens.

Archipel - 21 place des Terreaux, Lyon 1.
Horaires : du mardi au dimanche de 13h à 19h et dès 11h le samedi (accès libre)



Une voie singulière du mouvement moderne Exposition Georges-Henri Pingusson (1894-1978)

Architecte clermontois, Georges-Henri Pingusson a traversé le XXe siècle et produit quantité de projets et de réalisations empreints d'un total engagement artistique et d'une approche sensible de l'espace. Proche de Robert Mallet-Stevens, de Jean Prouvé et de Le Corbusier, il est l'une des dernières figures marquantes du mouvement moderne français. Il a ainsi contribué au profond renouvellement de l'architecture.

L'exposition est une adaptation de l'exposition présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine en 2018. Elle présentera dix à douze œuvres majeures de l'architecte dont ses deux chefs-d'œuvre – l'hôtel Latitude 43 à Saint-Tropez et le Mémorial des martyrs de la déportation à Paris – des maquettes, des photos.

L'exposition sera complétée par des éléments inédits liés au volet clermontois de la vie de Georges-Henri Pingusson.

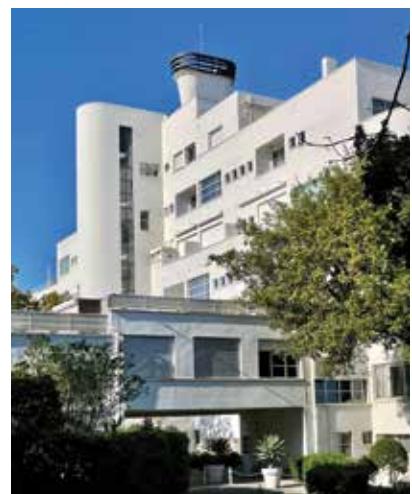
Autour de l'exposition :

Conférence inaugurale de Simon Texier, historien de l'architecture et commissaire de l'exposition.

Conférence « Pingusson et l'Auvergne » par Christophe Laurent, historien de l'architecture.

Ateliers et animations destinés au jeune public.

L'exposition, organisée par la Maison de l'architecture Auvergne, en partenariat avec la ville de Clermont-Ferrand, sera présentée du 3 avril au 6 juin 2026 à la salle Gaillard à Clermont-Ferrand.



© Cécile Jacquet



L'IA, l'humain et la beauté

Dans « L'œil de Dieu », mis en scène par Manuel Lombardot, Florence Banos, seule en scène, incarne Ophélia, une intelligence artificielle humanoïde. Ce dernier volet d'une trilogie¹ sur les peintures de la grotte Chauvet a été écrit par Roger Lombardot (Théâtre d'Aujourd'hui, Laurac-en-Vivarais). Les premières minutes de cette épope invitent les spectateurs à considérer qu'ils sont probablement contemporains de leur propre extinction. Le récit et le ton sont à l'introspection. Une brèche dans laquelle le personnage d'Ophélia s'installe lentement, sereinement, presque silencieusement. Elle saisit peu à peu l'assistance et la transcende.

Passer de l'homme à l'humain

La sobriété de la mise en scène, les choix musicaux² et l'élégance des images projetées, notamment celles du Pont d'Arc, accompagnent le spectateur jusqu'au bout. Dans cet écrin sensoriel, l'auteur déroule l'Évolution de l'homme, convoque l'imagination humaine depuis les peintures de la grotte Chauvet et questionne l'assistance : « Savez-vous précisément à quel moment vous êtes passés de l'homme à l'humain ? ». Roger Lombardot aborde la question des avancées technologiques actuelles et à venir, celles qui nous conditionnent et nous dépassent sans que l'on s'en aperçoive. Il met au défi notre capacité à nous muer et ainsi devenir les dignes héritiers de nos ancêtres. Il éclaire et confronte notre représentation de l'intelligence artificielle en convoquant d'autres formes d'intelligences.

Créée en Ardèche, cette pièce de théâtre sera présentée au Festival d'Avignon en juillet 2026.

¹ 1^{er} volet : La Rose – 2 003 ; 2^e volet : Homo Botticelli – 2013

² Ocean origins (Joanna Goodale), Les Yankees (Richard Desjardins), Alto Giove (Nicolas Popora).

NOUVEAU !

LA BOÎTE À OUTILS CONTRATS

POUR SÉCURISER VOTRE CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Un outil digital

Accessible partout, tout le temps, en quelques clics depuis l'espace adhérent. Pratique pour faire une recherche par mots clés ou mettre certains sujets en favoris.

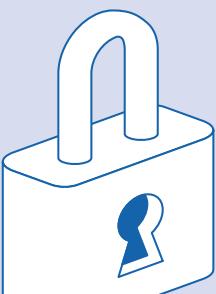


Des centaines de conseils

Éléments de compréhension, argumentaires à faire valoir et modèles de clauses prêts à l'emploi proposés sur des thématiques spécifiques.

21 chapitres

Marché privé ou public, obligations du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre, rémunération, règlement des litiges... le contrat de A à Z.



La contrée

LA COLLECTION DES BOÎTES À OUTILS MAF S'AGRANDIT À NOUVEAU, AVEC UNE ÉDITION DÉDIÉE AU CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE, POUR VOUS AIDER À MIEUX CADRER VOS MISSIONS. Parce que le contrat de mission est la clé de voûte de votre protection, cette nouvelle parution sécurise la relation contractuelle qui vous unit à votre maître d'ouvrage. Découvrez tout ce que la MAF peut faire pour vous sur www.maf.fr

maf

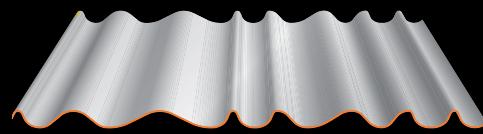
Mutuelle
des Architectes
Français
assurances

VOUS AVEZ L'AUDACE, NOUS AVONS L'ASSURANCE.

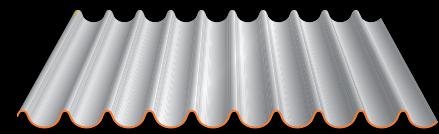
tenda

L'inspiration de notre nouveau bardage est née quelque part entre les collines dorées de Toscane et les palais vénitiens aux rideaux flottants

Ondulations libres aux plissés raffinés ou vaguelettes serrées qui rythment l'espace, tissez vos façades sur-mesure en associant les silhouettes de deux étoffes métalliques complémentaires



TENDA RITMICA 930®
Les drapés variés et tendus aux formes libres d'un rideau fermé



TENDA REGOLARE 800®
Les vaguelettes délicates et serrées d'un rideau sagement rangé

UN SOUFFLE D'ITALIE

inies
FDES
individuelles
BAS CARBONE

C O M P A T I B L E
FAÇADE & TOITURE

ATELIERS 3S
créateurs de bardage métallique

www.ateliers3s.com

T. +33 (0)4 73 88 59 50
contact@ateliers3s.com

